

LE DEVOIR DE L'HEURE

S'adressant un jour à ses compatriotes, Honoré Mercier a dit avec tristesse: "Cessons nos luttes fratricides."

Quel cri de douleur ne pousse-t-il pas aujourd'hui ce grand politicien en considérant non plus seulement les divisions entre ses compatriotes, mais entre les catholiques de langue française et ceux de langue anglaise et surtout l'antipathie croissante entre les deux grandes races du pays.

Nous n'en sommes pourtant pas à une lutte à finir, car Français et Anglais du pays sont profondément attachés au sol canadien pour toujours.

En serrant de plus près cette question, on est porté à croire que c'est une bataille de plume entre écrivains du Québec et ceux de l'Ontario et des duels pour la galerie entre les politiciens de ces deux provinces.

Le Haut et le Bas-Canada d'autrefois semblent avoir apporté dans la Confédération leurs querelles antiques. Certaines gens se croient obligés de perpétuer cet esprit provincialiste qui est opposé à tout vrai progrès, à toute coopération désintéressée. Ce que Québec croit répugne à l'Ontario. Heureusement que l'on n'entend que peu de ces discussions désagréables entre les provinces Maritimes et Québec, ou entre la vieille province française et les belles provinces de l'Ouest.

Elles semblent s'en vouloir les deux grandes provinces de la Confédération... A tout propos, l'Ontario menace d'anéantir Québec. Cette attitude provocante de sa voisine exaspère la Nouvelle-France, blessée avec raison dans sa légitime fierté.

A l'heure critique que nous traversons, cette longue et interminable querelle ne dit rien qui vaille.

Après cinquante ans de vie à deux disait le Sénateur Landry, le 2 juillet, au soir, l'Ontario ne connaît pas Québec, ignore sa langue et méconnaît ses légitimes aspirations, et Québec se méfie d'Ontario.

Le malheur est que ces divisions affectent toutes les sphères de l'activité canadienne. Il est plus que jamais temps d'adapter cette parole de Mercier à la grande patrie et de répéter à tout venant: "Cessons nos luttes fratricides".

Pour continuer l'œuvre de la Confédération, laissons de côté les querelles des provinces. Nous croyons avec les meilleures autorités que la confédération canadienne a consacré le principe de l'égalité parfaite non de deux provinces, mais des deux nobles et fortes races françaises et anglaises. La pierre angulaire de la Confédération, c'est la confiance réciproque entre les deux grandes nationalités canadiennes.

Qu'est-ce que les Français du Canada ont à envier aux Anglais? Comme type, nous avons notre tempérament, nos goûts, nos aptitudes, un passé à nous, une langue incomparable et une religion sainte.

Anglo-Saxons, ils ont leur tempérament que nous n'envions pas, leurs goûts que nous ne désirons pas, leurs aptitudes que nous ne méprisons pas, une langue dont nous reconnaissons l'utilité et une religion que nous respectons.

Il n'y a pas de raisons d'être jaloux les uns des autres. Alors pourquoi nous entredéchirer...

Le devoir de l'heure, pour tous les Canadiens, c'est donc le respect mutuel, basé sur l'estime de tout ce qu'il y a de bon en nous.

C'est une confiance réciproque, confiance dans ce génie français clair, spontané, spéculateur, fait de gaieté, de bonté, de générosité, naturellement paisible, industrieux et juste et dans le génie saxon, froid, tenace, calculateur, masqué de flegme, mais au fond, bon et généreux, toujours ambitieux, industrieux, avec le désir d'être juste.

Liés au sort l'un de l'autre, nous ne devrions pas perdre confiance les uns dans les autres, ni en l'avenir de notre belle patrie, à cause des écrits malveillants et des agissements maladroits de quelques sectaires.

Les Grecs d'autrefois faisaient serment de laisser la patrie plus grande qu'ils ne l'avaient reçue de leurs ancêtres. Après avoir pris la résolution de cesser nos luttes fratricides, cette pensée de laisser la patrie plus grande et plus prospère que nous ne l'avons reçue devrait inspirer nos ambitions et nos actions personnelles, et nous servir de règle de conduite dans la vie publique.

Qu'importe le succès de nos armées outre-mer, après l'adoption de toutes les lois les plus vexatoires de conscription, si le pays est en banqueroute, si le commerce, l'industrie, le transport et les communications sont paralysés par les grèves et la guerre civile—le gouvernement en a été averti sérieusement en chambre—si nous souffrons de divisions intestines de race et de religion.

Entendons-nous et faisons la paix chez nous. Connaissions-nous mieux et ayons confiance les uns dans les autres.

A quoi nous servirait d'aller donner la victoire aux alliés... au prix de la paix intérieure et de l'unité nationale.

L'union, dans l'estime et la confiance mutuelle des deux grandes races du Canada, pour sauver le pays de la ruine...

C'est le devoir de l'heure.

OMER LANGLOIS.

"CHANTS DU SOIR"

La littérature canadienne-française vient de s'enrichir d'un nouveau recueil de poésies, intitulé "Chants du soir".

L'auteur, M. Adolphe Poisson, est un poète connu déjà de tous les amateurs de poésie; ses œuvres antérieures "Chants Canadiens", "Heures Perdus" et "Sous les pins" lui ont conquis, dans le monde littéraire, une place enviable.

Les "Chants du soir", comme les autres œuvres du poète, sont remarquables par la variété des sujets traités, la richesse de l'expression et l'élevation de la pensée. Un souffle de patriotisme intense anime les plus belles pièces du recueil, telles que les "Stances imprécatoires à Lawrence", "l'Hécatombe", "le Dernier Sommeil de Montcalm". L'inspiration est puisée aux plus pures sources de nos glorieuses traditions et la lecture de ces vers est une leçon d'histoire et de patriotisme en même temps qu'un régal littéraire.

Nous disions tout à l'heure que les "Chants du soir" étaient remarquables par leur variété. En effet, les sujets sont des plus divers et ainsi l'auteur a évité la monotonie. A côté de pièces patriotiques de longue haleine, on trouve des poésies de circonstance, des épitres admirables, de gentilles piécettes qui se chanteraient mieux encore qu'elles ne se lisent, enfin des monologues pleins d'esprit.

Nous nous en voudrions de ne pas mentionner spécialement deux pièces de vers, faisant une allusion délicate aux tristes événements qui se déroulent dans notre province depuis plusieurs années: l'une intitulée "l'Orangisme en colère" est un vibrant appel à la lutte constante et vigoureuse pour nos droits à la liberté; l'autre, "Bravo les femmes", est une pièce alerte et charmante en l'honneur des demoiselles Desloges et des gardiennes de nos écoles.

La lecture de "Chants du soir" est non seulement facile, agréable, instructive; elle est encore utile, car ce livre de poésie est d'une forme impeccable; l'expression est toujours juste et choisie, et la facture du vers irréprochable. Il n'y a qu'une chose à regretter, c'est que quelques fautes de ponctuation et d'accentuation aient échappé

ÇA Y EST

Nous avions toujours espéré que nos persécuteurs catholiques de langue anglaise ne pousseraient pas le fanatisme et le cynisme jusqu'à la dernière limite. Nous avions toujours espéré qu'un jour ou l'autre, ils se reconnaîtraient et décideraient, enfin, s'ils ne veulent pas travailler à la défense des écoles confessionnelles catholiques, qu'au moins ils se tiendraient tranquilles et ne travailleraient plus à leur perte.

Vains espoirs! Un courant mystérieux remet la machine en marche et voilà que vendredi dernier, M. S. M. Genest, président de la Commission Scolaire est nommé de se rendre, jeudi, à Toronto à ses propres frais et de répondre à toutes les questions que la cour pour-semblables documents à deux Frères des Ecoles Chrétiennes et à un Frère du Sacré-Cœur, et d'autres sont destinés à l'ancien secrétaire de la Commission scolaire, M. J. A. Foisy, et au secrétaire actuel, M. Albert Carle.

Tout comme si la ville d'Ottawa n'avait pas de juges, ces témoins devront se rendre à Toronto et être jetés en prison s'ils ne veulent pas répondre à tout ce qu'on leur demandera. Et le monde catholique aura le spectacle d'instituteurs religieux jetés en prison par leurs propres coreligionnaires.

NOUVEAUX LIVRES

Le bureau d'administration de la Bibliothèque Carnegie vient de publier un bulletin de tous les livres français qui sont venus enrichir la bibliothèque, du premier novembre 1916 au 1er mai 1917.

C'est un petit catalogue relativement volumineux et qui montre que les directeurs de la bibliothèque ne veulent pas oublier la population française de la Capitale, et sont disposés à mettre à sa disposition de nombreux, intéressants et bons livres français à mesure que la demande se fera plus grande et que le besoin s'en fera plus sentir.

Ce petit bulletin contient la nomenclature d'un grand nombre de travaux traitant des sujets les plus variés tels que: la grande guerre, biographie, histoire, théâtre, poésie, littérature, voyages, beaux arts, arts utiles et sciences, etc.

Ceux qui voudront se procurer une copie de ce bulletin n'auront qu'à s'adresser au bibliothécaire qui se fera un plaisir de satisfaire à leur demande.

DES ELECTIONS

La position prise par le gouvernement à l'égard du bill de la conscription et de la question de la prolongation du terme parlementaire paraît si clairement fautive que nous trouvons même des journaux ministériels anglais qui ne peuvent s'empêcher de la reconnaître telle. C'est ainsi que la "Gazette" de Montréal publiait hier un Premier-Ministère, en faveur des élections générales.

Hier, le bon sens se faisait jour en dépit du fanatisme, demain le fanatisme l'emportera et la bonne "Gazette" s'opposera de toutes ses forces à l'appel au peuple. Il fait bon quand même de voir percer un rayon de soleil au travers un ciel chargé de nuages.

DEUX LANGUES

Le général Pershing, commandant des troupes américaines en France s'est assuré les services d'un Franco-Américain, M. François-Xavier Delisle, comme interprète de son état-major et cette nomination a fourni à certains journaux américains l'occasion de tomber une fois de plus dans le panneau sur le français que nous parlons. Ils ont affirmé que notre compatriote avait été nommé à cette position "à cause de sa connaissance du pur français et du dialecte canadien". Comme on peut le voir, il est bien difficile de faire entrer dans certains cerveaux anglais une vérité, si patente soit elle.

Que de discrétion et de jugement pour faire et défaire à propos en ce monde!

Quand il s'agit de gagner quelque un, tout importe.

à l'attention du correcteur d'épreuves. Mais le lecteur y remédiera facilement.

Les "Chants du soir" de M. A. Poisson trouveront facilement leur place dans une bibliothèque, et leur lecture, aux heures de loisir, nous rappellera que "Notre vengeance à nous, c'est de rester français."

C. G.

LA NOMINATION DE MICHAELIS TUE LE MOUVEMENT DE REFORME

Les journaux allemands prétendent que cette nomination est le coup de mort au mouvement de la réforme et disent que le reichstag a été ignoré. — La presse parisienne ne voit pas que le changement améliorera la situation.

Copenhague, 17. — Si la presse allemande reflète honnêtement l'opinion du public sur la nomination de George Michaelis, comme chancelier impérial, le projet du régime parlementaire adopté par le comité impérial semble passablement être mort, du moins dans cette opinion.

La presse de Bavière et des autres états a vite déclaré que le ministre parlementaire ne pouvait être introduit sans changer entièrement le caractère fédéral de l'empire qui trouve son expression suprême dans le bundsrath. D'après le journal catholique "Germania" la suggestion de Hollweg voulant la formation d'un conseil impérial se composant de cinq membres du gouvernement, du reichstag et du bundsrath afin de donner un lien entre tous ces corps, est maintenant à l'eau.

Le "Vossische Zeitung" fait remarquer que la nomination de Michaelis a été faite sans que le gouvernement soit consulté et sans que le nouveau chancelier consulte les chefs des partis. Ce journal dit et maintient que Michaelis n'est pas qualifié pour la position de chancelier parce qu'il n'est pas bureaucrate et pas un chef politique.

LA PRESSE PARISIENNE
Paris, 17 juillet. La presse parisienne accueille la disparition de von Bethman-Hollweg par des marques de satisfaction qui ne diffèrent que par leur intensité. Quelques-uns des commentateurs ont un ton triomphant, tandis que d'autres articles sont plus modérés. Tous, toutefois, sont unanimes à reconnaître qu'elle indique l'existence en

Allemagne d'une crise de la plus haute importance.

Comme on pouvait s'y attendre, le mot, chiffon de papier, revient souvent dans les commentaires, et plusieurs des journaux recherchent l'origine des causes de la chute du chancelier jusque dans cette phrase des premières heures de la guerre.

Le "Petit Parisien" est un de ceux qui ne se laissent point entraîner à un optimisme exagéré, il dit:

"Bien que le chancelier change, les maîtres allemands restent les mêmes. Ce sont eux et non le chancelier qui disparaît, qui ont désiré la guerre, pour satisfaire leur appétit de domination universelle. Dans quelle mesure ont-ils changé d'idées, et sont-ils capables maintenant de parler pour la paix? Simplement dans la mesure où ils se rendent compte que la victoire leur a échappé et que la défaite approche, et les souffrances de leurs populations affamées deviennent intolérables."

"Bethman-Hollweg est renvoyé à cause de ses déclarations et de ses erreurs au commencement de la guerre, mais son successeur n'en restera pas moins lié par ses actes et ses paroles que ne l'était ce fonctionnaire docile, qui n'a jamais osé prendre l'initiative. Bethmann-Hollweg n'aurait jamais été désavoué si la victoire avait réalisé les espérances de ses maîtres. Celui qui aura son portefeuille, héritera de ses responsabilités et des mêmes difficultés insurmontables."

Le "Journal" dit:
"Le chancelier était tellement

Suite à la 5ème page

UN GOUVERNEMENT DE COALITION DES SUCCES FRANCAIS

La colonie de Terre-Neuve se laisse à son tour emporter dans le tourbillon des gouvernements de coalition. — Le gouvernement et l'opposition seront également représentés dans le nouveau cabinet.

St-Jean de Terre-Neuve, 17. — Le premier ministre Morris a annoncé, hier après-midi, la formation d'un cabinet de coalition dit gouvernement national. Le cabinet actuel comprenant neuf ministres aura à l'avenir 12 ministres et le gouvernement et l'opposition auront chacun six sièges. Sydney Blandford, ministre de l'Agriculture va se retirer et sera probablement remplacé par Grand Shérif. Charles Emerson, ministre sans portefeuille, se retirera aussi et sera nommé registraire de la Cour Suprême. Robert Bishop, ministre sans portefeuille a démissionné afin de hâter la solution de la situation politique.

Le nouveau cabinet se composera de Sir Edward Morris, premier ministre; Michael Cashin, ministre des Finances; John Bennett, à la milice; Michael Squires, secrétaire colonial; Richard Gibbs et John Crosbie, ministres sans portefeuille. Ils seront les six ministres du gouvernement.

William Lloyd, chef de l'opposition, deviendra ministre de la Justice et remplacera le premier ministre quand il sera absent; Walter Halfyard sera ministre de l'Agriculture; William Coaker, chef du parti des pêcheurs; Augustus Cliff, Albert Hickman et William Ellis, seront ministres sans portefeuille. Tels seront les représentants de l'opposition.

Les ministres sans siège dans le cabinet sont: William Woodford, aux Travaux Publics; John Stone, à la Marine et aux Pêcheries. Woodford est représentant du gouvernement et Stone, celui de l'opposition.

Les Français commémorent la Prise de la Bastille en remportant de nouveaux succès contre l'ennemi. — La prise du Mont-Blond et du Mont-Haut.

Londres, 17. — Dimanche, pendant que les drapeaux flottaient en l'honneur de la fête nationale la bataille recommença sur les hauteurs de Moronvilliers, une chaîne de cinq collines qui dominent le secteur est du champ de bataille de Nogent-L'Abbesse à la Suippe. La plus haute est le Mont-Haut qui a environ 1,000 pieds d'élévation.

Les Français étaient en possession d'une partie de la chaîne. Le versant nord était encore aux mains des Allemands qui espéraient reprendre possession de la crête. Ils firent de grands préparatifs pour l'assaut. Ils avaient massé là trois divisions dans ce but. Les Allemands, avec une forte artillerie, bombardèrent incessamment les positions françaises jusqu'à ce que le signal de l'attaque fut donné à 8 heures du soir.

Les Allemands lancèrent une pluie continue d'obus sur le mont-Blond. Les Français ripostèrent par un feu non moins violent. Une heure avant l'attaque le bombardement atteignit un degré de violence inouï. Le mont-Haut et le mont-Blond fumaient comme un enfer. Des nuages d'épaisse fumée chargeaient l'atmosphère. C'était à se demander comment des soldats pouvaient vivre là. Et surtout on pouvait à peine s'imaginer que des soldats recevraient bientôt l'ordre de s'élever à travers ces nuages de fumée. On ne put rien voir de l'attaque française, mais au bout d'une demi-heure la nouvelle se répandit que les Poilus avaient remporté toutes les positions.

Les Boches firent jouer leurs signaux lumineux pour appeler du secours. Les fusées multicolores bariolées se ciel en fumée. Le général français déclara que cela ressemblait à un feu d'artifice du 14 juillet. Les Allemands ne voyaient absolument rien de nos lignes. Ils envoyèrent cinq dirigeables pour reconnaître le terrain. Les dirigeables s'élevaient à une petite distance du sol, et s'abattaient aussitôt quand nos avions s'approchaient.

Les Poilus firent plusieurs centaines de prisonniers.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Sur la demande du député d'Halifax, le premier ministre consent à ne pas présenter sa motion du terme parlementaire, hier. Il la présentera aujourd'hui ou demain. — Le vote en troisième lecture sur le bill de la conscription sera pris aujourd'hui. — Les libéraux proposeront en amendement, de ne pas mettre le bill en vigueur avant des élections générales.

De notre correspondant.—Charles Gautier

Le 16 juillet 1917.

La Chambre des Communes est un foyer de déceptions et les événements auront fait une fois de plus mentir les déclarations des courriéristes parlementaires qui comptent encore un peu sur la bonne foi des déclarations de nos hommes politiques.

Depuis vendredi on attendait avec impatience cette séance où le premier ministre demanderait aux membres du Parlement de voter une résolution priant le gouvernement impérial d'accorder au Parlement canadien une année à son existence artificielle. Le mobile qui a guidé le Parlement à voter la conscription le poussera de nouveau à demander la prolongation du terme parlementaire; ce sera méconnaître une fois de plus les droits du peuple canadien.

Depuis trois ans le peuple n'a pu faire connaître ses sentiments; si, une seule fois. C'était lors de l'élection de M. Albert Sévigny, dans le comté de Dorchester. Nous ne discuterons pas les raisons secrètes du succès du ministre des Contributions Indirectes; mais nous pouvons supposer à bon droit que l'un des poids qui ont contribué le plus à faire s'incliner la balance de la victoire vers M. Sévigny a été certainement la déclaration faite par le candidat ministériel pendant cette campagne électorale, que le gouvernement Borden n'imposerait pas la conscription.

Les membres du Parlement, quels qu'ils soient ne peuvent donc connaître quels sont les sentiments et les opinions de leurs électeurs, puisque ces sentiments et ces opinions n'ont pu se faire connaître par des élections partielles. Ils n'en sont donc réduits qu'à des suppositions qui deviennent odieuses quand il s'agit de questions aussi graves et aussi chargées de conséquences que la conscription et la prolongation.

Revenons à nos moutons: nous disions donc que les déceptions abondaient au sein du Parlement. En effet, la tactique d'un député

libéral, M. Maclean, a décidé sir Robert Borden à remettre à demain la question de l'extension du terme parlementaire. Il est même plus probable que cette question ne viendra pas sur le tapis de la Chambre avant deux ou trois jours.

Demain la Chambre votera la troisième lecture du bill de la conscription, s'il faut en croire les promesses faites par le gouvernement. L'Opposition présentera probablement un amendement, demandant que le bill ne soit pas mis en force avant des élections générales. Ce nouvel amendement subira le sort des autres, mais la discussion pourrait en être longue, ce qui renverrait le vote aux petites heures de mercredi matin, alors que le coq aura chanté trois fois.

M. Maclean et la prolongation

Au début de la séance, le premier ministre se leva pour présenter la résolution demandant une extension du terme parlementaire, lorsque M. Maclean, d'Halifax se leva et s'exprima en ces termes:

Si le premier ministre veut bien me le permettre, j'aimerais à lui suggérer que la considération de cette résolution soit différée au moins pour quelques jours. Je ne prétends pas parler au nom d'aucun autre député sur ce côté-ci de la chambre. Mon opinion personnelle est qu'il ne serait que juste que la considération de cette résolution soit différée au moins jusqu'à ce que le bill du service militaire ait franchi sa dernière étape sur le parquet de la chambre. Le sort définitif qui sera réservé à cette mesure pourrait m'affecter beaucoup personnellement quand je serai appelé à me prononcer sur cette résolution. Je pense que ma demande est juste et j'ai confiance que le premier ministre et ses partisans y feront droit.

Sir Robert Borden a alors fait cette déclaration: J'aurais aimé que mon honorable ami m'eût communiqué un peu plus tôt son désir pour un nouveau délai. J'ai

Suite à la 5ème page

EN SONGEANT...

Ce bloc enfariné.....

Je m'étais rendu hier à la Chambre des Communes, en quête de nouvelles sensationnelles et à la recherche d'événements politiques inattendus, car l'honorable premier ministre de notre pays avait annoncé vendredi dernier qu'il ouvrirait le feu, dès trois heures de l'après-midi, sur les tranchées libérales afin de faire sortir de leur retraite toutes les troupes ennemies.

Je fus cruellement déçu, car je dois le dire, je m'attendais à moi-même contre le flegmatisme déguisé d'Halifax qui, sans crier gare, a prié humblement pour ne pas employer un terme plus fort, le gouvernement de suspendre la discussion, sur la prolongation du terme parlementaire, pour quelques jours du moins et jusqu'à ce que le trop fameux bill de conscription selective ait franchi sa dernière étape en Chambre, si cela est possible.

J'ai bien entendu quelques députés libéraux, renommés pour leur esprit conciliateur comme pour leur délicatesse de langage, se lancer quelques menus compliments, mais ce fut tout. Rien pour satisfaire ma curiosité avide de débats acrimonieux, rien sur quoi je pourrais, à l'aide d'un vocabulaire plutôt violent, jeter aux quatre vents du ciel, par la voie du journal, les sottises et les nombreuses paroles inutiles que débitent nos parlementaires canadiens, car, comme dans la fable du bon La Fontaine,

De ce mal, de ce mal, mais tous mouraient pas tous, mais tous étaient frappés... dans l'enceinte de nos parlement, ils sont rares ceux qui de temps à autre, ne prononcent pas des discours vides de sens et sans aucune utilité pour le bien du peuple ou le progrès du pays.

Déçu, il m'a donc fallu m'en retourner chez moi, comme j'étais venu. Cependant, en route je songeai à ce qui venait de se passer dans l'après-midi et reliant cet événement sans aucune importance apparente au fait que ce soir un certain nombre de députés libéraux conscriptionnistes — ils sont 26, je crois — se sont réunis en caucus, je donnais l'ordre à mes ménages de mélanger le tout, de le retourner en tous sens et de voir si par hasard il n'y aurait pas quelque similitude cachée ou quelque degré de parenté inconnu entre ces deux petits incidents de la vie politique.

Enfin, après un effort cérébral digne d'un plus grand homme, j'en suis venu à cette conclusion: parmi les députés libéraux conscriptionnistes plusieurs ont un fichu désir de devenir ministres dans le cabinet de coalition, d'autres veulent à tout prix des élections générales pour être à leur tour ministres dans un cabinet libéral; tous ont intérêt à ce que le projet de conscription passe la Chambre avant qu'ils aient à se prononcer sur la prolongation; alors... on fait caucus, samedi dernier, on délègue M. Maclean, à qui certes, aucun député n'oserait supposer une arrière-pensée, et que personne ne voudrait soupçonner de désirer un portefeuille, et voilà! le tour est joué: Sir Robert accepte.

Mais moi, je vous déclare que CE BLOC ENFARINÉ NE ME DÉTIENT RIEN QUI VAILLE et lors du débat, si férocement attendu par le public, nous aurons certainement à enregistrer de la part de ce bloc un acte extraordinaire et qui fera époque dans les annales du parti libéral. Gare à nous!

Qui vivra verra!
Jean SOREL,
Ottawa, 16 juillet 1917.

DANS LE MONDE SPORTIF

LA BALLE A EMERI EST UNE CHOSE DU PASSE. - LES VETERANS ACCUSES

On a renouvelé, cette saison, les plaintes annuelles contre les lanceurs que l'on soupçonne de faire usage de la balle à émeri. — Eddie Cicotte aurait été pris sur le fait, dernièrement. — Cy Falkenberg placé sur la liste noire. — Ford était le cauchemar des gérants dans la défunte ligue Fédérale.

New-York, 17. — Les protestations qui s'élevaient annuellement contre l'emploi de la balle à émeri, par les lanceurs des grandes ligues, se sont faites entendre comme d'ordinaire, cette saison, par voie des gérants dépités.

L'on en est rendu au point que si personne ne dénonçait la balle à émeri, le succès d'une saison serait manqué.

Mais est-ce que les "boxmen" se servent toujours de la fameuse balle, supposée être défendue?

ON AURAIT PRIS CICOTTE. Parlant des lanceurs de la ligue Américaine, Clarke Griffiths, des lanceurs, déclare que la balle à émeri est employée plus que jamais. Il est positif, d'avoir pris sur le fait plusieurs "twirlers" et parmi eux, Eddie Cicotte, des White Sox. Agé, mais se tirant toujours d'affaire.

Est-ce que Cicotte remporte victoire après victoire grâce à cinq sous de papier d'émeri? Nous ne le savons, mais jusqu'à ce que les arbitres le démontrent, nous sommes d'avis qu'il faut lui accorder le bénéfice du doute.

Dans la ligue Nationale également, l'on proteste aussi contre la balle à émeri, aussi bien que la "bean ball", et les lanceurs qui gagnent régulièrement sont soupçonnés de se servir des deux par les clubs adversaires.

L'art de cogner des coups de circuit est étrange

L'industrie, ou l'art ou la science de cogner des coups de circuit est une chose tout à fait étrange et compliquée. Il n'y a pas un amateur sur le libre continent qui n'admettra que Wally Pepp, des Yankees, est un coéquipier peu ordinaire avec sa hache de guerre. Wally peut taper la pilule jusqu'à nouvel ordre et d'après ce qu'on nous laisse entendre, il peut sortir les arrières d'une sphère de \$125.

Toutefois, l'on ne peut comprendre clairement comment il se fait que Pepp a fait promener la balle pour des tapis de circuit plus souvent que Cobb, Speaker et Jackson réunis.

Wally fit, en 1916, 56-blessures à la tomate et de ce total, douze furent marquées "circuit". Cobb, Speaker et Jackson, trois mousquetaires redoutables, en 1916 visités au marbre n'ont enregistré que 10 coups de rond.

Autre fait étrange: Speaker eût 41 coups de circuit, Jackson 40 et Cobb 31 contre 20 pour monsieur Pepp. Ce dernier possède une certaine puissance et le vieux mur du champ droit aux terrains Polo en est une preuve évidente. Dave Robertson, des Giants, se servit de ce fameux mur en guise de but et il encaissa lui aussi douze "home runs". Frank Baker, un type qui ne figure pas au premier rang des frappeurs s'illustra quand il s'agit de faire le tour des buts. Il a été baptisé le roi des coups de circuit!

Une nouvelle piste à New-York

Chicago, 17. — Archie Zimmer, le sportsman bien connu de New-York, a fait visite à Chicago, ces jours-ci, et il s'est empressé d'annoncer qu'une nouvelle piste de courses serait bientôt en opération dans la Métropole.

Le récit de "Big Chief" veut que l'établissement soit érigé à White Marsh, sur Staten Island, au coût de \$150,000. Les promoteurs seraient une clique influente de politiciens new-yorkais. Si le projet réussit, la nouvelle piste sera en opération pour les réunions d'automne et une application pour des dates sera présentée sous peu au Jockey Club.

Zimmer ne parle peut-être pas avec une certitude à toute épreuve, mais ses déclarations ont certaine valeur, puisqu'il est un de ceux qui sont le plus au courant de la situa-

LA SITUATION DU SPORT NATIONAL EST LOIN D'ETRE AGREABLE

Nobles citoyens qui m'entendez, que pensez-vous de l'imbroglie suscitée dans le monde de la crosse par l'action irrégulière ou peut-être préparée d'avance par ces dévoués amis du sport, les Shams de Montréal. Nous aimons à revenir sur ce sujet, car il nous semble que la crosse, nous dans nos parages; si nous ne faisons pas erreur, la N. L. U. a reçu le plus vilain coup qu'elle ait jamais reçu. Oh, probablement que les équipes de la Métropole continueront à lui ménager une existence moribonde, mais il se passera plusieurs lunes avant que le jeu florisse comme au bon vieux temps de jadis.

Jetons un regard en arrière; rappelez-vous la prospérité de la vieille ligue de l'est quand Capital, Shamrock, Montréal, National et Cornwall se livraient des batailles de géants et attiraient des foules immenses à leurs terrains. Nous n'avons qu'à ressusciter dans notre imagination les rencontres sensationnelles à l'oval de l'Université et nous admettrons la vérité de ces assertions. Il n'était pas rare de voir quatre ou cinq mille spectateurs se presser aux tribunes du Collège; on ne parlait que crosse et on ne jurait localement que par le club Capital.

Feu M. Emmanuel Tassé, le "Grand Sport" et autres personnages influents présidaient aux destinées de notre équipe. Ces beaux jours sont bien loin.

Peu à peu Toronto et Tecumseh, puissantes équipes, furent admis dans le circuit et l'enthousiasme allait tous jours grandissant; sous l'égide d'un exécutif éclairé, la ligue de crosse augmentait en popularité, s'il est possible. Or tout d'un coup, comme ses nuages, on en vint à négliger les petits clubs; en 1911, les équipes solides de Montréal et de Toronto furent qu'elles pourraient tout conduire, au détriment d'Ottawa et de Cornwall; il y eut bisbille dans les réunions des magnats, la population locale appuya ses représentants et bientôt l'assistance aux parties ressemblait à une réunion de "horneries"; on pouvait compter sur la main les fidèles partisans de l'organisation d'Ottawa.

Tandis que la Capitale portait ses sentiments sur un autre sport, les "gros bonnets" de l'étranger, concevaient le projet d'une nouvelle ligue; c'était donner le coup de mort aux clubs de l'est de l'Ontario.

On connaît le reste. "Shag" Shaughnessy introduisit son équipe de la N. L. U. et Ottawa déclara les Américains les promoteurs de toutes les "roses" ne purent lutter contre les ars de la balle et en 1912, le sport national canadien avait rendu l'âme à l'ombre des édifices fédéraux. Le rime était consommé et tout spectateur impartial de la catastrophe ne s'émouvait pas.

sympathies à Dick Duckett, ex-étoile du National de Montréal, qui a eu le malheur de perdre son père.

McVey enregistre un Kayo

Panama, 17. — Sam McVey, le poids lourd, a envoyé dans le domaine des rêves Jeff Clarke, de Philadelphie, à la quinzième reprise d'une bagarre qui devait en durer vingt. La bataille eût lieu hier soir.

Pugiliste s'enrôle

Détroit, 17. — Sammy Taylor, "pug" poids-moyen, bien connu dans la Pennsylvanie, s'est enrôlé dans la marine. Le véritable cognomen de Taylor est Grabowski et ses ancêtres n'appartenaient pas à une famille alliée.

Quelques inventions dans le monde de la balle au camp

On peut parler d'inventions formidables au vingtième siècle; on peut nous dire qu'Edison est un génie et que Joffre a du talent; les experts nous diront que la presse allemande invente des victoires sans nombre, des "retraits glorieux"; l'un rapporte que Carson, Redmond et autres Irlandais sont à la veille de fumer le calumet de la paix; l'autre prétend que Bob Borden est un puissant homme d'Etat; tel croira que Sévigny est habile mathématicien et que Blondin est un colonel à trois poils; tel autre ajoutera que Bob Rogers est innocent comme l'agneau qui vient de naître et que n'a pas encore eu le temps de folâtrer.

Cornwall demande une série avec Ottawa

Cornwall, 16. — La situation n'est pas très précise dans le domaine du sport ici. Les Colts ne sont pas enthousiasmés de l'attitude des clubs de Montréal, mais ils ne croient pas qu'il soit juste de laisser mourir le sport national dans le village qui a été son berceau et afin de maintenir la crosse au rang des sports vivants, ils suggèrent qu'une série soit jouée avec Ottawa et que les vainqueurs détaillent avec les heureux concurrents de la course Shams-National pour le championnat de l'est canadien. Joe Lally, l'ex-président de la N. L. U. n'avait aucune déclaration à faire, ce soir, mais l'on sait qu'il a reçu de nombreux messages de félicitations pour son attitude dans la récente difficulté.

De bons prix ont été payés à Windsor

Quand Rafferty, piloté par Moleworth, gagna l'épreuve pour chevaux de deux ans, à Windsor, hier, les machines furent remboursées \$45.80, \$15.10, \$6.70; ce fut la plus forte surprise de la journée, quoique Blue Paradise vainqueur de la deuxième épreuve remboursa \$44.90, \$29.20 et \$11.90.

Les favoris se font réellement malmenés

Les favoris se font réellement malmenés. Les seules bonnes choses à récompenser l'attente du public furent, Pump, à la première course.

Hodge, héros de l'épreuve principale et David Craig à la cinquième.

Les chevaux de Seagrang n'eurent guère de succès. Sturdée fut troisième dans le handicap et Gala Dress, fut dernière; il n'y avait que quatre espoirs en lice. Philistine, autre bonne bête de la même écurie, a aussi couru dans la cinquième barrière.

Barrett eut deux vainqueurs à la piste Empire City: Lady Rotha, 3 à 2 et 1 à 2; Right, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2.

St-Isidore, piloté par Rowan, a gagné le handicap Williamsburg à Yorkers, Ed. Cuddehe fut second. Trois chevaux démarrèrent.

Luke a encore décroché une bourse pour le président Butler, avec la bonne pilule Ballad.

Positions des clubs dans les ligues de balle au camp

LIGUE NATIONALE
Chicago, 2; New-York, 4.
St-Louis, 3; Brooklyn, 1.
Pittsburg, 7; Boston, 8.
Cincinnati, 2; Philadelphia, 6.
Cincinnati, 0; Philadelphia, 1.

POSITIONS DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
New-York	48	26	649
Philadelphia	40	32	556
St-Louis	40	37	543
Cincinnati	46	42	523
Chicago	43	41	512
Brooklyn	32	39	480
Boston	32	43	427
Pittsburg	24	53	312

Aujourd'hui.
Pittsburg à Boston.
St-Louis à Brooklyn.
Chicago à New-York.
Cincinnati à Philadelphia.

LIGUE AMERICAINE

Boston, 0; St-Louis, 2.
New-York, 4; Cleveland, 3.
Chicago-Washington, plus.
Detroit-Philadelphia, plus.

POSITIONS DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Chicago	51	31	622
Boston	50	31	617
Cleveland	46	40	535
New-York	31	38	519
Detroit	41	39	519
Washington	33	45	423
Philadelphia	29	49	387
St-Louis	22	52	381

Aujourd'hui.
New-York à Cleveland.
Philadelphia à Detroit.
Boston à St-Louis.
Washington à Chicago.

LIGUE INTERNATIONALE

Newark, 5; Rochester, 3.
Toronto, 4; Providence, 10.
Baltimore, 9; Montréal, 10.
Baltimore, 2; Montréal, 3.
Buffalo, 9; Richmond, 8.

POSITIONS DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Newark	49	29	628
Providence	48	33	593
Toronto	47	34	580
Baltimore	45	36	556
Rochester	40	42	488
Buffalo	34	49	410
Richmond	31	48	392
Montréal	28	51	354

Aujourd'hui.
Newark à Rochester.
Providence à Toronto.
Baltimore à Montréal.
Richmond à Buffalo.

Dans la ligue des terrains de jeu

Deux intéressantes parties de balle ont été jouées hier dans la ligue des terrains de jeu. Dans la première, Bingham prit la mesure de Lansdowne, par un score de 14 à 1; la seconde lutte revint à Plouffe contre Lansdowne, avec un résultat de 4 à 3.

Dans la série des filles, Hintonburg et King Edward ont fait partie nulle; Gladstone a obtenu la haute main contre Plouffe, par 6 à 5 et Lansdowne a rossé Gladstone, 15-14.

La ligue de Croquet

Hier soir, sur le terrain du club Rideau, a eu lieu trois magnifiques parties de croquet, jouées entre les clubs Hull-Rideau. Plus de deux cents personnes y assistaient et tous les spectateurs bien intéressés à l'assistance. Voici le résultat des trois parties:

1ère partie: Hull, MM. T. Bélanger et L. Gendron; Rideau, M. Edgar Dorion et Désiré Morel, gagnée par le club Rideau. Temps: 30 minutes.

2ème partie: Hull, MM. D. Groulx et A. Bélanger; Rideau, MM. Léon Lachance et J. Jobin, gagnée par le club Rideau. Temps: 45 minutes.

3ème partie: Hull, MM. A. Beaumont et Leroux; Rideau, MM. R. Savary et L. Savary, gagnée par le club Hull. Temps: 30 minutes.

Le juge a été M. Joseph Cusson, du club Ottawa et l'arbitre, M. Charles Bourrette, du club National.

Comme, vendredi prochain, le club Ottawa devait jouer sur le terrain du club Hull et que la tempête a tout arrêté, il a été décidé par la ligue que cette partie du 13 juillet dernier soit remise au 18 juillet.

La prochaine partie aura lieu vendredi prochain entre les clubs Ottawa-National, sur le terrain du club National. Tous les amateurs du bon vieux jeu de croquet sont tous invités ainsi que les dames. La partie commencera à 8 heures précises.

LE PRESIDENT.

MAUX DE TETE

POUDRES NERVEINES DE MATHIEU
— Elles agissent instantanément, étant en forme de poudre très fine, et ont produit leur effet avant même qu'un cachet ou une tablette ait pu se dissoudre. Absolument sûres et sans danger.
— Se vendent partout 25c.
— Si votre fournisseur ne peut vous en laisser avoir, la C. J. L. Mathieu, Sherbrooke, Québec, vous en enverra une boîte franco sur réception de 25c.

CARTES D'AFFAIRES

Dr A. I. Telmosse, M.V., 129 rue York, Ottawa, Ont. — Rideau 1632
Dr W. L. Caron, M.V., Médaille de Laval, 158, Champlain, Hull, Québec, Q. 1069

Docteurs Telmosse & Caron
Médecins Vétérinaires
Spécialité Consultations par maille.
Chirurgie: Médecine canine.

"Le mal de reins me rendait malheureux depuis une quinzaine d'années", dit M. JAMES KING
Les PILULES MORO m'en ont guéri.



M. JAMES KING.

Plus un homme a de muscles, plus il est développé, plus ses nerfs sont solides, plus aussi il se porte bien et est exempt de maladies.
Le meilleur de la force, chez l'homme, réside dans les reins. La moindre affection de ceux-ci est préjudiciable à l'énergie physique qui se trouve aussi diminuée.

Des causes multiples peuvent motiver la maladie des reins, aussi la plupart des hommes en sont-ils atteints. Les douleurs de reins nuisent beaucoup au travailleur; c'est une torture continue, un ennui de tous les instants. Le moindre faux mouvement et le plus petit effort se traduisent, dans la région des reins, par une douleur atroce, et l'on dirait que tous les nerfs du dos se tordent convulsivement. Impossible de forcer, impossible de rien soulever de pesant. En résumé, le mal de reins condamne presque à l'inertie celui qui en est affecté.

Les PILULES MORO sont le meilleur stimulant des forces physiques; c'est un tonique souverain pour les muscles et les nerfs; elles rendent donc les hommes forts et robustes après les avoir débarrassés de tous les ennuis que suscite chez eux la faiblesse des reins. Un homme est donc toujours assuré de se guérir avec les PILULES MORO.

"Le mal de reins me rendait bien malheureux depuis une quinzaine d'années. Je travaillais tout le temps et les souffrances allaient toujours en augmentant. J'en vins à ne pouvoir me tenir debout. La nuit, le mal que j'endurais m'empêchait de dormir et alors le matin j'étais peu disposé à aller au travail. J'avais essayé inutilement bien des remèdes quand un jour j'en vins aux Pilules Moro. Après l'emploi de quelques boîtes je souffrais moins, marchais et dormais mieux. En continuant de me traiter je me suis guéri tout à fait. Depuis ce temps je prends des Pilules Moro pour augmenter mes forces quand elles diminuent." M. James King, Jr., 42, Main, Fiskdale, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES par le Dr Adolphe Mignault, au No 272, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Les hommes malades qui ne peuvent venir voir notre médecin sont invités à lui écrire.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte, \$2.50 six boîtes.
Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

Approvisionnement pour les vacances

Si vous n'êtes pas capable de vous procurer pendant votre excursion des vacances, les articles de toilette dont vous avez besoin, venez garnir votre stock avant de partir. Nous avons tout ce dont vous avez besoin.

J.L. Rochester Limited
Rues Sussex et Rideau
Tél. Queen 3535
La plus belle pharmacie du Canada

Les Phonographes Pathé

Nous venons de recevoir un nouvel assortiment de fameux phonographes Pathé, ainsi que des disques de cette maison.

C.W. LINDSAY
189 SPARKS ST. Q. 5726

CARTES D'AFFAIRES

Dr A. I. Telmosse, M.V., 129 rue York, Ottawa, Ont. — Rideau 1632
Dr W. L. Caron, M.V., Médaille de Laval, 158, Champlain, Hull, Québec, Q. 1069

Docteurs Telmosse & Caron
Médecins Vétérinaires
Spécialité Consultations par maille.
Chirurgie: Médecine canine.

Dr R. Chevrier

188, AVENUE DALY
Spécialité: Chirurgie Abdominale
Heures de bureau: 2 à 4 p.m.
Tél. Rideau 736 27-6-17-9

Dr Gaston Morin

Des Hôpitaux de Paris, Londres, Vienne et New-York
Spécialités: Yeux, Oreilles, Nez, Gorge
Consultations: A Ottawa, 1 à 5 p.m., tous les jours. A Hull, 5 à 9 p.m., mardi, jeudi et samedi. A Hull, 5 à 9 p.m., lundi, mercredi et vendredi.
105, RUE RIDEAU, OTTAWA
Tél. Rideau 849 1-5-17-8

Dr J. Lorenzo Lamy

Médecin-Chirurgien
Heures de consultation: 2 à 4 p.m. et 7 à 9 p.m.
160 RUE ST-PATRICE. Tél. R. 8666 1-4-17-9

C. R. Lafrenière
Docteur Optométriste et Opticien
Examen de la vue gratis. Tout ouvrage est fait à notre atelier. Heures de bureau, 9 a.m. à 8 p.m., tous les jours. Engagements par téléphone: R. 3533
290 RUE DALHOUSIE 30-5-17-3

N. Poirier & Fils
Entrepreneurs-Généralistes
193, rue Cathcart - Ottawa
Tél. Rideau 2011 9-5-17-3

Nouvelle Compagnie Electrique
OMER COUSINEAU, Gérant
Tél. R. 1639 259 rue Dalhousie
Le magasin est ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures, ainsi que le samedi après-midi et le samedi soir jusqu'à 9 heures.
33-5-17-3m

La Cie Gauthier, Ltée
Entrepreneurs de pompes funéraires et embaumements
Service d'ambulance et voitures privées
259 rue St-Patrice. Tél. R. 804 20-3-14

New-York Life Insurance Company
Pour renseignements concernant l'Assurance-vie, consultez P. O. THERIAULT
103, AVE HOTEL-DE-VILLE, HULL
Tél. Queen 7470 1-5-17-6

Dr Ernest Couture
Angle St-Jacques et Wright HULL
TEL. QUEEN 4224 3-5-17-9

E. Mirault & Fils
Buvez les liqueurs MIR-O-PURE
Au détail par toute la ville. 75c la caisse de 2 douzaines. Cidre de pommes, 50c la bouteille, ou 75c la caisse, partout. Eau MIR-O-PURE, 5 gal, 25c.
317, RUE RIDEAU 15-5-17-5

Mme de La Mirande
Dermatologiste Brevetée
Poils follets, signes et verrues enlevés à l'aiguille électrique
256, rue Bank. Tél. Queen 5646 4-6-17-3

J. B. Atrial
Ferbantier, Plombier, Couvreur
Installation d'appareils de chauffage
160, rue Water, Ottawa
Tél. Rideau 1216 25-9-16-12

R. Jacques
PEINTRE-DECORATEUR
Informez-vous de nos prix avant de placer vos commandes ailleurs
93, Maisonneuve, Hull. Tél. Q. 8755 1-3-17-3

C. Pothier & Fils
COURTIERS EN IMMEUBLES ET ASSURANCES
ARGENT A PRETER
Tél. R. 858 559, RUE SUSSEX 8-6-17-3

CARTES PROFESSIONNELLES

Aug. Lemieux, C.R.
Avocat pour Ontario et Québec
30, rue Rideau Ottawa, Ont.
Tél. Rideau 2717 1-11-16-19

Belcourt, Ritchie, Chevrier & Leduo
Avocats, Procureurs et Notaires pour Ontario
Belcourt, Chevrier & Leduo
Avocats pour Québec
ARGENT A PRETER
Edifice Banque Nationale, Ottawa, Ont.
Tél. Queen 503-504 1-11-16-13

Séguin & Sauvé
Successors de Vincent et Séguin
AVOCATS ET NOTAIRES
ARGENT A PRETER
Etude: 18 RUE RIDEAU, Edifice de la Banque Nationale. Tél. Q. 116 1-11-16-13

Alfred E. Lussier
Avocat, Notaire Public
Commissaire pour l'Ontario et Québec
ARGENT A PRETER
Edifice Matthews, 91, rue Rideau
Angle de la rue Mosgrove, Ottawa
Tél. Rideau 756 13-4-17-4

Labelle & Guertin
J. P. Labelle, B.A. Waldo Guertin
AVOCATS ET NOTAIRES
Edifice Plaza, 45, rue Rideau
Téléphone Queen 2404
Bureau à Alexandria tous les samedis et à Casselman tous les lundis.
19-3-17-13

Dr R. Chevrier
188, AVENUE DALY
Spécialité: Chirurgie Abdominale
Heures de bureau: 2 à 4 p.m.
Tél. Rideau 736 27-6-17-9

Dr Gaston Morin
Des Hôpitaux de Paris, Londres, Vienne et New-York
Spécialités: Yeux, Oreilles, Nez, Gorge
Consultations: A Ottawa, 1 à 5 p.m., tous les jours. A Hull, 5 à 9 p.m., mardi, jeudi et samedi. A Hull, 5 à 9 p.m., lundi, mercredi et vendredi.
105, RUE RIDEAU, OTTAWA
Tél. Rideau 849 1-5-17-8

Dr J. Lorenzo Lamy
Médecin-Chirurgien
Heures de consultation: 2 à 4 p.m. et 7 à 9 p.m.
160 RUE ST-PATRICE. Tél. R. 8666 1-4-17-9

NEW PERFECTION OIL COOK STOVE

L'été et l'hiver

Le POELE A L'HUILE "NEW PERFECTION" fera plus de bon ouvrage qu'un gros poêle à bois ou à charbon de deux fois sa grosseur.

Le grand tuyau bleu, c'est le secret. Toute la chaleur va dans la cuisson et la flamme visible reste haute.

LES POELE "NEW PERFECTION" sont de différentes grandeurs, il y en a un pour votre famille.

Avec l'huile Royale, un poêle "Perfection" cuit vos repas pour la somme de 5 à 10c

THE IMPERIAL OIL COMPANY Limited
Succursales dans toutes les villes.



Pour les enfants
Served de la crème à la glace pour dessert et entre les repas à vos enfants. C'est la meilleure nourriture pour les enfants qui grandissent. Achetez la sous forme de briquette de votre pharmacien ou du confiseur le plus près.

Ottawa Daily
Téléphone Q. 1188

LES RUSSSES

AVANCENT

Les Russes continuent toujours leur offensive en Galicie et remportent continuellement de nouveaux succès. — Les prisonniers faits. — La chute de Dolina.

Pétrograd, 17. — Les Russes ont capturé, hier, 16 officiers et 900 Austro-Allemands dans l'est de la Galicie, dit le département de la guerre russe. Les Russes ont aussi pris un certain nombre de mitrailleuses. Du premier juillet au 13, dit le bulletin, 854 officiers et 35,809 hommes ont été pris par les Russes. Les troupes du général Brusiloff ont aussi pris 93 canons, 28 mortiers de tranchée, 403 mitrailleuses, 43 lance-mines, 45 mortiers, trois projecteurs de flamme, trois avions et autres butins.

Les Russes ont chassé les Autrichiens du village de Lodzian, dans la région de la rivière Lomnica et gardé la partie est de la ville. Les Allemands ont livré, hier matin, une attaque au nord-est de Kalicz, mais ils ont été repoussés par les Russes.

Londres, 17. — La prise de Dolina, par les Russes est rapportée dans une dépêche de Pétrograd à l'« Idea Nazionale » de Rome. On rapporte que l'armée du général Boehm-Ermoli a été rejetée sur les Carpathes. La ville de Dolina est une autre clef de la ville de Lemberg.

L'OEUVRE DES RETRAITES FERMÉES, A OTTAWA, 1917

Je conduirai les âmes dans la solitude et je leur parlerai au cœur.

GROUPES ET DATES
(B) Hommes mariés, du vendredi soir, 26 juillet au mardi matin, 30 juillet.
(C) Jeunes gens de l'A. C. J. C., collégiens, étudiants, etc., du vendredi soir, 3 août au mardi matin, 7 août.

AVIS
Les retraites ci-haut indiquées ont lieu au Scolasticat Saint-Joseph, Avenue des Oblats, Ottawa, sous la direction des Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée.

Elles consistent, on le sait, en un séjour continué dans cette maison religieuse, pour y faire les exercices spirituels, dans le but de se remettre dans la vertu chrétienne et de se préparer ainsi aux œuvres catholiques. Toutes les âmes sincèrement désireuses d'arriver à cette fin sont admises et vivement invitées à y prendre part.

Chaque retraite s'ouvre le vendredi soir, à 8 heures. Elle dure trois jours pleins, et se termine assez tôt le mardi matin pour permettre aux retraitants de reprendre ce jour-là même leurs occupations.

Il est exigé que tous arrivent pour le premier exercice, et ne quittent la maison de retraite qu'après le dernier. Seules des raisons majeures et particulières pourraient permettre l'acceptation de retraitants incapables de se soumettre entièrement à ces conditions qui sont essentielles aux retraites.

Aucune contribution n'est réclamée pour les frais du séjour. Les retraitants sont priés cependant de laisser une aumône, chacun selon ses moyens, pour couvrir les frais d'organisation.

Les hommes et les jeunes gens qui désirent prendre part à l'une de ces retraites doivent envoyer leur nom et leur adresse, par lettre ou téléphone (Carling 1512) au Rév. Père J. M. Rodrigue Villeneuve, O.M.I., Scolasticat Saint-Joseph, avenue des Oblats, Ottawa; ou à M. Alex. Grenon, Sec. de la Ligue des Retraitants, 107A rue Augusta, Ottawa (Tél. Rideau 2768). S'ils ne sont pas connus, ils sont priés de se faire recommander par leur curé ou quelque autre personnage.

UNE NOTE A L'ESPAGNE
Paris, 17. — Le correspondant à Madrid de «l'Echo de Paris» annonce que l'ambassade des Etats-Unis à Madrid a rendu publique hier une note du président Wilson au gouvernement espagnol pour justifier les mesures prises par les Etats-Unis au sujet des exportations.

D'après la dépêche, la note explique que les mesures étaient indispensables pour la conservation des vivres et des matières premières nécessaires pour l'armée et la marine. La proclamation du président Wilson sur l'interdiction de l'exportation de certains approvisionnements était jointe à la note.

IL COULE UN SOUS-MARIN

Le «Meaford» est le premier vaisseau canadien qui ait le bonheur de couler un sous-marin allemand. — L'exploit eut lieu sur la Mer Méditerranée.

Toronto, 17. — Au steamer «Meaford» de la cie Farrar Transportation revient l'honneur d'être le premier vaisseau canadien à couler un sous-marin allemand. Tous les détails de l'événement sont parvenus au général de la compagnie, hier.

Le «Meaford» est le seul vaisseau canadien affecté au service du gouvernement français pour une période de 12 mois et voyage sur l'Atlantique et la Méditerranée.

Je suis heureux de rapporter que nous avons coulé un sous-marin au moyen de nos canons, à 50 milles au sud-ouest de la Sicile dans la Méditerranée, tel est le message du capitaine Dusing.

Le «Meaford» se rendait de Swansea à Bona, le 12, lorsque l'équipage signala un sous-marin. Le sous-marin donna la chasse et pendant qu'il manoeuvrait pour prendre sa position, les canons du vaisseau ouvrirent le feu et l'envoyèrent dans le royaume des poissons avant qu'il eut eu le temps de lancer une torpille.

MOINEAU FRANC

Evidemment pour honorer la France, la province d'Ontario limite à une heure par jour l'usage du français dans les écoles anciennes, et l'interdit dans les écoles nouvelles.

De par le Règlement XVII.

Moineau, pour chanter
Le cœur plus à l'aise
Ta chanson française,
Fais réglementer
Bémol et dièse.

Car si Toronto
L'entend plus d'une heure,
Il se peut qu'il meure
De ton concerto
En gamme majeure.

Si, malgré l'édit,
Tu franchis la zone,
Toute face jaune,
Depuis l'interdit,
S'allonge d'une aune.

Un eadi crochu,
Belle aïe d'iloté
Que Berlin pilote,
T'adjudge fieu
Dans ta voix biglotte.

Mais tu ris des loïs
Et chantes sans elles,
Car les méchants zèles,
Pas plus que les rois,
Ne ferment tes ailes,

Jules TREMBLAY.
Ottawa, 14 juillet 1917.

LE PAIN CHER
Paris, 16. — Le cabinet a approuvé un décret du ministre du commerce portant le prix du blé à 50 francs le quintal. Le prix du pain va par suite subir une hausse, qui est limitée par le décret à cinq centimes le kilogramme.

Le ministre de l'intérieur a été autorisé à déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi augmentant de 25 centimes par jour l'allocation aux familles des mobilisés.

LA CONVENTION IRLANDAISE
Dublin, 17. — La Convention Nationale se réunira le 25 de juillet au Trinity College. Le secrétaire en chef pour l'Irlande, M. H. E. Duke, présidera cette convention tant que les Irlandais n'auront pas fait le choix de leur président. La discussion sera probablement ouverte et on ne tiendra pas de minutes officielles.

A Travers la Province

ROCKLAND, ONT.

Dimanche le 8 juillet, s'ouvrait dans notre paroisse un tag-day au profit de notre église, pour se terminer le 14 et le 15 à l'hôtel-de-ville. Il y eut réunion des principaux citoyens du village ainsi que de toutes les dames accompagnées des messieurs apportant à M. le curé, leurs coffrets d'argent qui contenaient la jolie somme de \$365.80.

Voici les noms des dames et demoiselles qui ont travaillé pendant ces jours de charité:

Mmes A. S. Marion et J. Tague, A. Dehaitre et C. Ladouceur, F. X. Giroux et M. Leroux, L. Chénier et J. Gougeon, A. St-Jacques et A. St-Denis, J. Martel et T. Lemay, A. Simoneau et T. Fournel, J. Florent et A. Laflamme, F. X. Ménard et R. Godin, Mmes A. Desroches, A. Labonté, E. Godin, M. Schryer, S. Marchand, M. T. Fournel.

Ce même soir, l'on remit aussi à M. le curé l'argent des rafles: un montant de \$203.00. Nous avons donc un total de \$568.80 pour nous aider à relever notre église de ses ruines.

Après la présentation de l'argent, M. le curé remercia les dames et demoiselles qui se sont données durant le bazar et le tag-day, ainsi que tous les membres de la fanfare qui nous ont rejoints par leur présence à cette petite fête en nous faisant goûter quelques jolis morceaux de leur répertoire.

M. le président de la société St-Jean-Baptiste nous fit cadeau de liqueurs rafraîchissantes.

L'on se sépara en chantant: «Vive la Canadienne», accompagné de la fanfare.

En visite
Les RR. SS. Marie Odile et St-Gilles, des Sœurs Grises de la Croix, d'Ottawa, étaient dans leurs familles, ces jours derniers.

Mme O. Parent est allée et pèlerinage à Ste-Anne de Beauport, la semaine dernière.

Mlle Berthe Carlos, de Montréal, est venue la semaine dernière, rendre visite à son amie, Mlle P. Paquette et à quelques parents.

«Jeanne d'Arc».

SUDBURY, ONT.
Une visite qui sera mémorable est celle que vient de faire à Sudbury, M. J. M. Lemieux, d'Ottawa (organisateur et inspecteur de L'Union St-Joseph du Canada), dans l'intérêt de la Société St-Joseph, si l'on peut en juger par le résultat obtenu durant son court séjour parmi nous. Nous croyons qu'il ne lui est pas toujours donné d'organiser une cour aussi nombreuse en si peu de temps (considérant la population) et c'était avec peine qu'il constata qu'il lui fallait reprendre le chemin d'Ottawa faute de plus de formules pour enregistrer d'au-

NOUVELLES DE ROCKLAND
En visite — Rockland, 14. — Madame R. Guibord et sa petite famille sont en visite au presbytère.

— Madame Eugène St-Louis, de Lachine et Mademoiselle Albina St-Louis, de Montréal, sont chez M. George Béchard, leur beau-frère et autres parents pour une quinzaine de jours.

— Mademoiselle Anita Gratton, de Hull, est venue passer quelques jours chez son amie, Mlle Yvonne Paillé, au presbytère.

— Mademoiselle B. Lévesque est allée à Montréal ces jours derniers assister aux funérailles de sa cousine, Madame Gagnon.

— Madame Emilie Marchand et ses enfants sont depuis quelques jours en visite chez leur tante Dame Veuve E. Caron, demeurant à Pointe Comfort, sur les rives enchantées du Lac 31 Milles.

— Madame Exilda Larivière, d'Ottawa, sœur de Madame Caron les accompagne.

— M. J. C. Cummings, de la Banque d'Ottawa, en cette ville, doit nous revenir lundi le 17 courant d'une vacance de 15 jours, passée en majeure partie dans sa famille à Buckingham. M. Grant, de Maxville, l'a remplacé.

— Malgré ses grandes fatigues et occupations, M. le curé a commencé cette semaine sa visite paroissiale. Recevons-le avec joie et respect, puisqu'il apporte à chacune de nos familles bénédiction, bons conseils, etc.

JEANNE D'ARC.

Combien de ces Jupes blanches lavables à 95c

prenez-vous? Une personne n'en a jamais trop. Ce sont des jupes blanches, lavables, bien taillées, faites d'une qualité splendide de couteil. Beau modèle.

Elles ne dureront pas longtemps pour 95c seulement chacune.

Troisième Etage

382 Bijoux 39c chacun Au lieu de 50c à \$1.50

Ces articles forment un avantage si inattendu à 39c chacun que le contenu au comptoir devrait s'écouler dès les premières heures, mercredi matin.

Dès l'ouverture de la vente, il y aura: — Colliers en perle de fantaisie, épinglettes, broches de fantaisie, sautoirs pour enfants, bagues d'amitié, broches, chapelets, épingles-souvenirs, épingles pour bébés, broches feuille-d'érable, horlogerie pour montre, épingles à ceinture. Tous à un prix — mercredi — chacun .. 39c

Rez-de-Chaussée

Important!
Blouses à \$1.98
Prix réguliers: \$2.98, \$3.98 et \$4.98
Blouses tailleur et de fantaisie

Quelques-unes sont faites de dentelle, chiffon et nets de filet. D'autres de soie unie. Bon assortiment de couleurs et de grandeurs. Vu les prix extrêmement bas, les commandes par téléphones ou les échanges ne seront pas acceptés. La vente commencera à 8.30 a.m. Tout l'assortiment au choix à .. \$1.98

Troisième Etage

Il y a beaucoup d'Hommes qui achèteront un habit pour cet été

Quelques mots bien choisis pourraient dire plus qu'un livre à un homme occupé. Les meilleures nouvelles en fait d'habits que nous connaissons pour mercredi, sont: —

Une vente spéciale d'habits d'été se continuera à des prix qui pourront faire épargner à tout homme une couple de piastres sur cet achat. Les prix sont comme suit: —

Habits de \$15.00 pour \$13.95
Habits de \$18.00 pour \$14.95
Habits de \$20.00 pour \$17.95

Habits de \$21.00 pour \$18.95
Habits de \$25.00 pour \$21.95

Rez-de-Chaussée

NOUVELLES DIFFICULTES

Paris, 17. — Le correspondant à Athènes du «Temps» envoie la dépêche suivante: —

«De sérieux différends semblent s'être élevés entre le nouveau roi de Grèce et le premier ministre Vénizelos. Un indice de ces difficultés est le retard apporté par le roi à signer le décret rappelant la Chambre des députés de 1915, dissoute illégalement par M. Skouloudis, alors premier ministre.

«M. Vénizelos demande que le roi cesse ouvertement de suivre la politique extérieure et intérieure de son père, mais le roi retarde son action ou refuse de donner son approbation à des répudiations aussi catégoriques.»

LA MARINE MARCHANDE

Paris, 17. — M. de Monzie, sous-secrétaire d'Etat des transports maritimes et de la marine marchande, a nommé un comité consultatif composé de M. Dal Diaz, directeur de la Compagnie générale transatlantique, de M. Philippart, directeur des Messageries maritimes, et de trois autres directeurs des principales lignes de navigation françaises. Ce comité sera chargé de la direction de la navigation, l'affrètement des navires et les méthodes à employer pour augmenter le tonnage.

LA VALLE DE LA GATINEAU

La Vallée de la Gatineau est un endroit idéal pour passer une vacance, ou pour une excursion de fin de semaine. Il y a là un parc naturel où vous jouirez à votre aise de toutes sortes de sports. Le service de chemin de fer est excellent. Prenez le train du Pacifique Canadien à la gare Centrale.

Pour la commodité et de manière à éviter la foule à l'heure des trains, nous demandons aux voyageurs de vouloir bien acheter leurs billets au bureau du C.P.R., 42, rue Sparks.

ON DEMANDE

UN BARBIER avec une couple d'années d'expérience. S'adresser à M. Ouellette, 171 King. 92-6

UN BOULANGER expérimenté pourrait avantageusement s'établir à St-André Avellin. 90-8

UN JEUNE HOMME pour préparer les commandes. Expérience préférée. Jos. Grant, épicerie en gros, rue York. 90-3

COUPLE DEMANDE pour appartement double contenant chambre et cuisine. Partie résidentielle, famille privée, usage du téléphone. Durant l'été la maison est à leur disposition. S'adresser à 154 Ave Champlain, Hull, ou Tél. Queen 4156. 92-2

UNE FILLE de chambre parlant anglais et français. S'adresser House-keeper, Russell House. 92-3

INSTITUTEUR ou institutrice possédant certificat de 2ème classe, pouvant enseigner le français et l'anglais, pour l'école de Curran, section 8. S'adresser à Art. Carrière, Sec. 90-5

DEUX INSTITUTEURs qualifiés pour Ontario pour l'école séparée Sec. No 11 de Cumberland. Une agrila comme principale, salaire \$400.00 par an, et l'autre comme sous-maître, salaire \$300.00. S'adresser H. Bourcier, sec.-trés., Navan, Ont., R. R. No 1. 91-30

INSTITUTEUR. — Qualifiée pour le français et l'anglais. Expérience dans l'enseignement des deux langues. Bon salaire à une institutrice compétente. Ouverture des classes, 4 septembre. S'adresser en mentionnant le salaire et les références à Edgar Lafont, sec.-trés., Wolf Lake, Qué. 94-7

FEMME TAILLEUR

Rooney et Pye, angle Bank et Albert. 92-6

ON DEMANDE. — Des hommes pour apprendre à conduire et réparer les automobiles. Des positions sur des modèles nouveaux vous attendent avec un salaire de \$100.00 à \$150.00 par mois. Nous vous qualifions dans deux semaines. Prix \$35.00, classes ouvertes le jour et le soir. Ottawa Automobile School, 342 1/2 rue Sparks, Ottawa. 93-7

UNE JEUNE FILLE pour prendre soin des enfants. S'adresser 135 Stanley. Tél. R. 1671. 91-2

SERVANTE. — Pour ouvrage léger. Bons gages. S'adresser, 49 avenue Argyle. 92-3

A LOUER

CHAMBRE MEUBLEE, usage du téléphone, améliorations modernes. S'adresser à 158 Clarence. 93-3

MAGASIN avec logement pour \$15.00 par mois. S'adresser 86 Nelson. 89-6

LOGIS TRES PROPRE — Belle localité en face du beau parc Cathcart et près de la rivière Rideau. Loyer pour un bon locataire, \$12.00, 316 rue Cathcart, clef à 314. Téléphone Queen 7599. Rid. 756. E. H. LaHaise, 91 rue Rideau. 14-17-21-24-28-31

A VENDRE
FOIN A L'ARPENT — S'adresser à Jos. Larose, Chemin Chelsea. Téléphone Queen 2263. 89-12

UN VICTROLA de \$78.00, en très bonnes conditions. Sacrifice. S'adresser 302 Wilbrod. Apt No 7. 91-3

COMPTANT \$250.00, yacht à gasoil, ligne valant \$500.00 presque neuf, Rideau 3553 entre 5 et 6 heures p.m. 91-3

UN LIT DE DUVET D'OIE — S'adresser entre 9.30 a.m. et 4.30 p.m., à 69 Vittoria, Ottawa. 91-4

YACHT à gasoline, peut contenir 12 (douze) personnes, vitesse 8 à 9 milles à l'heure. Prix \$125.00. S'adresser au No 183 rue Broad. Téléphone Queen 4947. 93-3

QUELLE DIFFERENCE...
Une corporation privée est dans les affaires pour tâcher de se procurer tout le trafic qu'elle pourra faire. Une corporation municipale n'y est que pour fournir au public la marchandise ou le service, à un prix aussi bas qu'il est humainement possible de le faire: c'est la condition de la Ottawa Hydro-Electrique.

Avec le charbon et le bois à des prix exorbitants et le GAS TOUJOURS à la hausse — il est clair comme bonjour que c'est là la seule raison pour laquelle l'électricité demeure à son niveau actuel. Tant que l'Hydro-Electrique existera, l'électricité demeurera à ce bas prix — les clients de la Hydro-Electrique pourront encore se la procurer à ce prix.

En encourageant la Hydro-Electrique, vous en bénéficiez vous-même, tout aussi bien que vos voisins. Venez que l'on vous donne toutes les explications.

OTTAWA HYDRO-ELECTRIC COMMISSION
Autrefois Dépt Municipal d'Electricité
109, RUE BANK, coin de la rue Albert
Téléphone Queen 1901

D 101 716

Demandez l'avis de votre Médecin
Eau des Sources St-Louis
(Marque du Trèfle Rouge)
NATURELLE PETILLANTE EFFERVESCENTE

Embouteillée aux Sources, à St-Yorck, près Vichy, France, et vendue dans toutes les épiceries et pharmacies et dans les hôtels de premier ordre.

ECRIVEZ ET DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GRATUIT DE VINS ET DE LIQUEURS.

L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITEE. MONTREAL, Can.

Cachets du Dr Fred. Demers
GUERISON EN 5 MINUTES DE TOUS MAUX DE TETE
N'en acceptez aucun à moins que le nom «Dr Fred. Demers» ne soit gravé sur chaque cachet. Ce sont les seuls vraiment bons, efficaces et inoffensifs.

DEPOT: 309 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

CHEZ REA

Vente à réduction!
Brassières \$1.25 à \$4.00
Prix de vente, mercredi 59c

Les brassières (120) sont réellement étonnantes. Grandeur, de 32 à 44 et, sans doute, elles sont de lignes désassorties mais très dispendieuses. Ne manquez pas de voir ces brassières, parce qu'elles sont les meilleures vendues cet été, à ce prix.

En vente mercredi à 59c.

Tout le monde devrait avoir de Gants de Soie

quand on peut en avoir de si beaux en soie pure pour seulement 88c.

Bouts tissés doubles, et tous de qualité garantie. Blanc et noir.

Rez-de-Chaussée

Marché de Rea

Cinq téléphones — Queen 5400
Toutes sortes de choses qui aiguisent l'appétit

Thé, carton de 3 livres, \$1.69
Thé original Patricia. Pour la chaleur de juillet et d'août, le thé est une liqueur glacée par excellence. Rafraichissant comme la cerise pour celui qui a soif, qui est abattu ou déprimé.

Beurre de crémier, Fresh Valley, bloc de 1 livre .. 42c
Avoine roulée, fraîche, 7 livres .. 42c
Post Toasties Corn Flakes, 3 paquets 42c
Tomates en boîte, la boîte .. 23c
Pois de jardin en boîte, 2 boîtes .. 27c
Beurre de pistaches, frais, 1 livre .. 24c
Nouveau fromage canadien, 1 livre .. 28c
Café, la livre .. 29c
Café doré Santos, moulu, frais et pur .. 29c
Pêches en boîte, dans le sirop, 2 btes 29c
Saumon rouge de choix, 2 btes hautes 33c
Graisie domestique, chaudière de 3 lbs 37c
Bleuet en boîte, 2 boîtes .. 25c
Lime Juice, Rose, la bouteille .. 35c
Pâtates nouvelles, stock de première qualité, gallon .. 25c
Veu en boîte, marque Libby, la bte 25c
Beurre aux olives, la bouteille .. 25c
Thé incolore du Japon, la livre .. 50c
3 livres pour .. \$1.40

Quatrième Etage

Rea

Rea

Rea

Rea

Rea

Rea

Rea

Rea

Rea

Rea

Rea

Rea

NOUVELLES DE HULL

MARIAGE

Ce matin à l'église Notre-Dame de Grâces, M. Albert Gratton de la rue Montcalm conduisait à l'autel Mlle Alice Drouin de la rue Champlain. La bénédiction nuptiale a été donnée par le R. P. Pelletier, O.M.I. Ce furent les enfants de Marie qui firent les frais du chant. Mlle Jeanne Thibault tenait l'orgue. Mlle Edna Charbonneau rendit très bien les "Adieux des Enfants de Marie" et Mlle Thérèse Séguin chanta avec une belle voix "Noël" du mariage. Mlle Rhéa Séguin et Mlle Manseau chantèrent aussi des solos qui furent très appréciés.

L'heureux couple est parti ce matin pour un voyage de noces à Toronto. Un groupe d'amies accompagna la mariée à la gare Centrale d'Ottawa. Les amis des nouveaux mariés leur souhaitent bonheur et prospérité.

PETIT INCENDIE

Dimanche à 9.30 heures les pompiers furent appelés au No 145 rue Champlain. Le feu s'était déclaré dans la maison de Mme Vve Séguin occupée actuellement par M. Jos. Amyot. C'est un poêle au pétrole qui a mis le feu. Les dommages sont d'environ \$15 et sont couverts par les assurances.

RETOUR DU FRONT

Un de nos patriotes est revenu du front vendredi dernier. C'est M. Roméo St-Denis qui demeure au No 144 de la rue Notre-Dame. M. St-Denis a 29 ans. Il s'est enrôlé le 4 novembre 1915 dans un régiment de Belleville le 80e. Plus tard il fut transporté au 38e. Il a reçu deux blessures en France; une blessure légère à la jambe et une plus grave à l'épaule. Les chirurgiens lui ont enlevé deux éclats d'obus. M. St-Denis a séjourné depuis le 18 novembre dernier dans les hôpitaux de France et d'Angleterre et il a été renvoyé au Canada pour sa convalescence. Avant de s'enrôler il était employé au ministère des Travaux Publics. Son père, M. Jos. St-Denis est aussi employé de ce département.

La femme et ses deux enfants ainsi que ses nombreux amis sont heureux de le voir revenir sauf du théâtre de la guerre.

SEANCE DU CONSEIL

Le conseil de ville s'est réuni hier soir pour continuer l'ouvrage de la dernière assemblée et traiter les questions d'amélioration locale.

ASSEMBLEES

Le conseil No 2 de l'Union St-Joseph se réunira ce soir.

Le club de balle au camp tiendra une réunion importante demain soir. Tous les membres sont priés d'assister à cette assemblée où l'on discutera toutes les questions qui intéressent le club.

TRAVAUX MUNICIPAUX

Le travail se continue avec ardeur sur la rue Laurier. Une nombreuse équipe d'hommes y est employée continuellement. Les travaux avancent rapidement.

AU PROFIT DE L'ORGUE DE NOTRE-DAME

Les amis du Bulletin Paroissial ont commencé l'organisation d'une fête champêtre qui doit avoir lieu au Parc Dupuis, dimanche le 22 juillet de deux à six heures p.m. Les profits de cette fête seront consacrés à aider au paiement de l'orgue que les Révérends Pères Oblats ont commandé à St-Hyacinthe chez MM. Casavant et Cie au prix de \$8,500.

Le comité de citoyens, qui s'occupe de cette bonne œuvre paroissiale, attend non-seulement à ce qu'il y ait une grande foule au Parc, mais même qu'il n'y ait pas une seule famille qui refuse de faire sa souscription en faveur de ce magnifique et puissant instrument. Afin qu'aucune inquiétude, fondée ou non, ne puisse venir à l'esprit des donateurs, le comité a décidé de faire adresser toutes les offrandes en faveur de l'orgue, aux Révérends Pères Oblats au presbytère de Hull, c'est-à-dire qu'il en prendra connaissance et qu'il en accusera réception à tous ceux qui se seront montrés favorables à cette bonne œuvre.

Comme il a été fait un appel

spécial à tous les lecteurs du Bulletin, et que l'œuvre dont il s'agit intéresse tout le monde, il sera nécessaire d'envoyer un très grand nombre de réponses, nous demandons respectueusement à toutes les familles de bien vouloir adresser leur offrande d'ici à jeudi ou vendredi prochains. Un rapport exact sera fait dans le Bulletin de tout ce qui aura été donné en vue d'assurer le succès de cette œuvre éminemment paroissiale.

Les Secrétaires du Comité d'organisation.

BOIS DE MOULIN

AVIS aux personnes d'Ottawa désirant des blocs provenant des scieries Edwards d'Ottawa de s'adresser à Cyrille Charron, 143 rue Ledue, Hull, Tél. Charron 8048.

DU SECOURS POUR LES GREVISTES

St-Césaire, P. Q. 17. — Plus de trois mille personnes ont pris part à une assemblée de protestation contre la conscription, organisée par la Ligue Patriotique des Intérêts Canadiens et la Fédération des clubs ouvriers de Montréal.

M. le Dr J. B. Prince et M. Gédéon Martel ont prononcé des discours ainsi que M. Georges Arès, cultivateur, de Marieville, Anthime Arès et M. Thibault, M. Neveu, ancien maire de St-Césaire, présidait la réunion. Tous ont vivement dénoncé l'inique projet de loi Borden.

L'indignité générale s'est exprimée dans la résolution suivante, adoptée à l'unanimité: "Nous, citoyens du comté de Rouville, en assemblée à St-Césaire, avec les concours de la Fédération des clubs ouvriers de Montréal et de la Ligue Patriotique des Intérêts Canadiens protestons de notre constante loyauté à la couronne britannique."

"En notre qualité de sujets libres de Sa Majesté britannique, nous requérons le droit d'exprimer librement notre opinion, et insistons pour le maintien intégral de tous les droits constitutionnels qui nous ont été transmis par l'Angleterre elle-même."

"Nous demandons instamment aux membres du Sénat de rejeter le projet de loi de conscription, sinon d'exiger du gouvernement l'appel au peuple ou des élections générales."

"Pour le cas où le gouvernement persisterait à mettre son projet de loi en application, sans appel au peuple, cette assemblée déclare être en faveur du mouvement de grève de la part des ouvriers du Dominion."

"Dans le cas de grève, les cultivateurs s'engagent à former dans chaque paroisse un comité de secours aux grévistes, afin de permettre à ces derniers de réclamer le respect de nos institutions et de nos libertés."

TROUPES ANGLAISES A NEW-YORK

New-York, 17. — Pour la première fois depuis plus d'un siècle, des troupes anglaises portant leurs armes, ont parqué dans la ville de New-York. Onze officiers et cent cinquante soldats du 48e régiment de Highlanders, commandés par le lieutenant-colonel C. W. Darling, ont défilé dans les rues, ce matin. Le but de la parade était de stimuler le recrutement des soldats anglais dans la métropole. Les soldats canadiens dont il est question sont arrivés de Toronto, ce matin. Ils ont été accueillis par un détachement du 7e régiment, qui a mis à leur disposition son arsenal. Cet après-midi, les Highlanders se sont rendus à l'hôtel de ville, où le maire Mitchell leur a souhaité la bienvenue, puis ils ont continué leur marche en passant dans la rue Lafayette et la cinquième avenue jusqu'à la quarante-deuxième rue. Ce soir, les Canadiens se rendront à l'arsenal du deuxième régiment d'artillerie, dans le Bronx, pour y passer la nuit avec le deuxième régiment et le huitième régiment de la défense des côtes. Demain, les Highlanders iront à Newark. Ils iront à Brooklyn jeudi. Vendredi, les Canadiens feront le tour de la ville, en automobile, et, pendant la soirée, ils assisteront à une grande réunion au Madison Square Garden, où lord Northcliffe portera la parole. Samedi soir, au Central Park, il y aura illumination. Les Highlanders partiront dimanche matin pour Chicago, où ils passeront une semaine.

UNE LOI JAPONAISE

Tokio, 16. — En vertu d'une nouvelle loi municipale des sections spéciales seront établies dans les cinémas pour les femmes et les hommes. Un couple marié même devra se séparer. La ligne de séparation entre hommes et femmes devra être mobile, de sorte que si, par exemple, les femmes étaient en majorité dans le théâtre, leur section puisse être agrandie. Il devra y avoir un espace de quatre pieds entre les deux sections. Les lumières ne devront jamais être éteintes.

VASTE COMLOT

Paris, 17. — Une dépêche de Lugano Suisse, au "Matin", annonce que les correspondants du "Tageblatt", de Berlin, et du "Az Est", de Budapest ont été arrêtés sous l'accusation de complicité dans un complot d'espionnage contre l'Italie. Il s'agirait d'un vaste complot qui ne vient que d'être découvert.

HEROS TOMBES AU CHAMP D'HONNEUR

W. Saucier, Montréal, blessé.
A. Labrosse, Terrebonne, P. Q., blessé.
J. Tourangeau, Montréal, blessé.
Jean B. Côté, Montréal, blessé.
O. Daigle, Beekersbrook, N.-B., tué au feu.
H. Gallant, Charlottetown, I. P.-E., tué au feu.
N. Desjardins, Toronto, mort de blessures.
J. Boucher, Perce, P. Q., mort.
H. Moquin, Esprit, P. Q., blessé.

ACCIDENT A SHERBROOKE

Sherbrooke, 17. — Un fatal accident s'est produit dimanche midi sur la route qui conduit de Massawippi à Hatley, village près de Sherbrooke, causant la mort de M. Matthew W. Lebaron ancien marchand avantageusement connu dans tous les Cantons de l'Est.

Il revenait de Massawippi en compagnie de Mme Lebaron et d'une dame Perry. Un pneu qui creva lui fit perdre le contrôle de sa machine qui prit le chemin du fossé. Il donna un rapide coup de volant pour ramener la voiture sur la route, mais le contre-coup la fit capoter et cloua M. Lebaron sur le sol, causant la mort instantanée par fracture du crâne et du cou.

Les deux femmes n'ont reçu aucune blessure.

Les funérailles de la victime auront lieu demain après-midi à Hatley où il résidait.

LES FEMMES S'EN MELENT

Montréal, 17. — Deux femmes ont pris la parole à l'assemblée contre la conscription, tenue dimanche soir, à l'angle des rues Papineau et Larocque. Ce sont Mlle Buhay et Mme Larocque. Elles ont déclaré que le système d'autocratie d'Ottawa était pire que la tyrannie russe d'autrefois. Elles ont demandé le referendum ou des élections, pour que le peuple, qui est le maître, puisse faire entendre sa voix.

M. H. Mathurin présidait. M. Fernand Villeneuve, le premier orateur, s'est prononcé contre toute extension du terme parlementaire. M. Buhay, qui l'a suivi, a dit qu'on voulait faire les Canadiens un peuple d'esclaves. Elle aussi prit la parole: MM. Lafontaine, Levitt et J. Shubert. Une foule nombreuse était présente.

LA DETERMINATION ALLEMANDE

Amsterdam, 17. — Le "Tageblatt" de Berlin dit que le nouveau chancelier doit garantir par ses paroles et ses actions qu'il est fermement décidé d'accorder plein pouvoir au parlement pour prendre la direction et la responsabilité des événements futurs.

Le "Deutsche Tages Zeitung" dit que l'incapacité de Bethmann-Hollweg à empêcher le peuple allemand de respirer, et que le danger de complète suffocation était proche. De plus il était incapable de faire avancer la cause de la paix.

Malgré la crise politique, dit le "Germania", la nation est encore décidée à continuer la guerre jusqu'au succès définitif.

Le "Vorwaerts", socialiste, déclare que les socialistes sont prêts, de concert avec le nouveau gouvernement, à faire de l'Allemagne l'un des pays les plus libres du monde, et à appuyer une paix durable.

LA Foudre INCENDIE UNE GRANGE ET TUE UN CHEVAL

St-Hyacinthe, 17. — Un violent orage accompagné de tonnerre s'est abattu dimanche après-midi sur notre ville et dans les environs. Le tonnerre est tombé sur la grange de M. Adolphe Houle de St-Thomas d'Aquin et l'a enflammée. La bâtisse qui fut brûlée de fond en comble contenait des instruments aratoires, une grande quantité de foin et un silon rempli de blé d'inde. Les pertes sont évaluées à \$4,000. Les Soeurs St-Joseph ont aussi été éprouvées par la perte de leur cheval qui fut tué instantanément sur la ferme. On rapporte aussi que plusieurs dégâts ont été causés aux arbres des forêts des paroisses environnantes.

CHEZ LES AMERICAINS

Londres, 16. — Mgr Burke, ancien directeur du "Catholic Register" de Toronto, et qui a été nommé comme chapelain de l'armée canadienne, a l'intention d'offrir ses services à l'armée américaine.

INCURSION ANGLAISE

Londres, 17. — Nous avons opéré une heureuse incursion, hier matin, à Vermelles et notre ligne a été avancée quelque peu au nord-est de Messines. Trois avions allemands ont été descendus, hier.

DES BOMBES

Londres, 17. — Nos aviateurs de marine ont jeté plusieurs tonnes d'explosifs, dimanche dans la nuit, sur les emplacements militaires de Zeebrugge, d'Ostende, de Middelkerke, et en d'autres endroits.

CONTRE LA CONSCRIPTION

Montréal, 17. — Hier soir, au Parc Lafontaine, s'est tenue une assemblée contre la conscription. Une grande foule entourait le kiosque des musiciens d'où les orateurs adressaient la parole.

Les orateurs furent MM. Lévin, U. Paquin, Paul Ranger, Lalumière.

Le gouvernement conservateur fut pris à partie ainsi que tous ceux qui le soutiennent, capitalistes, militaires, députés et journalistes. L'enrôlement fut dénoncé et la grève générale préchée si la loi Borden passe. L'on veut la démission en bloc des députés.

Après les discours la foule a manifesté par les rues Amherst, Chénier, St-Denis, Ste-Catherine, St-Laurent, Sherbrooke, Ste-Famille, Avenue des Pins, St-Laurent.

En tête venaient deux automobiles bondées de "Constitutionnels", suivait des centaines de jeunes gens avec des banderoles et des torches et des flutes. Tout le long du parcours ces flutes firent un vacarme d'enfer cependant que l'on entendait les cris de "A bas la conscription" et "A bas Borden".

ELECTRICITE

pour l'éclairage, le chauffage, la cuisine, le repassage, etc.

Ce que l'argent peut acheter de mieux au plus bas prix.

Hull Electric Company

117, rue Principale, Hull Tél. Q. 1375

Fêtes de 2 Semaines chez Freiman
Une Fête de Mi-Eté - Grandes Valeurs

MERCREDI EST LE 21EME JOUR DE LA VENTE "MARGUERITE"

Un essai de Costumes
Attayants pour l'été

Nous avons l'assortiment le plus attrayant de costumes d'été pour dames qui ne se soit jamais vu. Ils sont attrayants, parce qu'ils sont de grandes valeurs; grandeurs régulières, partant des plus jolis modèles pour jeunes filles, jusqu'aux coupes tailleurs. Ils sont attrayants, parce que la qualité de la marchandise est tout à fait sûre, et le choix des couleurs les plus nouvelles sont pour la plupart aux prix les plus bas. Attrayants sont les prix, qui ont été réduits si bas pour cette vente, que nulle part ailleurs — aussi loin que nous saissions — vous ne pouvez avoir une valeur si grande pour votre argent, que celle que nous vous donnons.

Costumes d'Été
pour Dames

Costumes lavables, en tissu khaki-kool et khaki, splendides pour les jours chauds, convenables pour travailler ou porter à la campagne. Ils sont faits demi-taille ou larges, avec grande ceinture, grand collet nouvelle forme, poignets, avec ou sans poches, jupon avec boutons et ceinture détachable. Couleurs: rose, vert, copen, bleu-marin, gris et khaki. Spécial... \$6.95

Costumes d'Été lavables
pour Dames

Robes, deux morceaux, genre middy, gracieux, en piqué et toile, collet carré, poignets et poches. Valeur \$4.00. Prix de vente... \$1.95

Manteaux en Corduroy
pour sorties

Manteaux de sortie en corduroy blanc, pour dames, genre middy, avec grande ceinture, grand collet, poignets et poches de couleurs différentes. Choix... \$2.50

Robes de Maison pour Dames

Un achat spécial de robes de lignes désassorties nous permet de faire cette offre très spéciale. Quelques-unes sont faites de tissu rayé, d'autres de mousseline de bonne qualité avec points et dessins floraux, collet, manches longues et courtes, toutes parfaitement convenables et bien faites. Couleurs pâles et foncées. 59c

Pas de commandes par téléphone ni contre remboursement.

Economiser pour faire un bon départ marque souvent la différence entre le succès et la faillite dans les luttes de la vie. Ainsi — sans doute — nous sommes contents d'avoir ce commencement propice.

Nous n'avons pas que cette "fête" de deux semaines soit une lutte de la vie. Loin de là qu'il en soit ainsi. Ce n'est pas une course — c'est une procession — avec le "Gros Magasin" en tête — conduisant la troupe.

Descendez. Vous avouerez avec nous que c'est une "marguerite" — cette vente. Le nom "Daisy" vient des vieux mots Anglo-Saxons "dagens esge" qui signifiaient "œil du jour". Ce nom a été donné à la marguerite, parce qu'elle fait l'effet d'un œil ouvert et parce que ses pétales se ferment le soir et s'ouvrent durant le jour. Ce qui n'est pas un mauvais emblème pour une vente, parce que cela signifie "bien éveillé", quand il y a quelque chose à faire. Les scientifiques proclament qu'il y en a dix variétés différentes en Europe, mais une seule avec laquelle nous sommes familiers dans les Îles Britanniques.

Nous sommes étrangers dans l'Amérique du Nord, jusqu'à l'invasion européenne du continent. Mais lorsqu'elle y fut introduite, elle se multiplia beaucoup, jusqu'à ce qu'elle fût trop abondante pour convenir aux fermiers qui la classaient comme une herbe. En France, la marguerite est une aristocrate, connue sous le nom de "la marguerite" — en Écosse, elle est connue sous le nom de la "pâquerette" — dans le Yorkshire, on l'appelle la "bairnwort" — ou la fleur aimée par les enfants.

Les poètes l'ont aimée déraisonnablement — les fermiers l'ont maudite — et nous, nous sommes neutres. Mais elle signifie la chance, quand elle est attachée à notre fête de quinze jours.

Venez voir.

IMPERMEABLES EN
POPOLINE POUR DAMES

Une réduction spéciale sur les imperméables en popoline. Couleurs: bleu-marin, noir, gris et brun, pour dames. Grandeurs, 34 à 44. Valeur régulière \$7.50. Spécial pour... \$3.95

E. J. Freiman
Ottawa

RUES RIDEAU ET MOSGROVE
Phone Rideau 1700

Jupes en Corduroy
pour Dames

Sans exagération, c'est la meilleure valeur en fait de jupes en corduroy que nous n'ayons vue à Ottawa durant cette saison. Ce sont de belles jupes, coupe large et bien faites; elles attachent en arrière, ont des poches de fantaisie et une ceinture large. Couleur blanche seulement. Vous devriez vous en acheter au moins deux de ces jupes, demain. Grandeurs, 23 à 36. \$2.50

Kimonos
pour Dames

Tous importés du Japon. Ils sont faits du meilleur crêpe et tous brodés à la main. Les couleurs: bleu-ciel, rouge, rose, copen et mauve. Toutes les grandeurs. Notre prix spécial pour mercredi seulement... \$1.19

Gants pour Dames

Gants en lisse de coton, élégamment piqués de points de fantaisie. Couleurs: noir et blanc. Grandeurs, 6 à 7½. Prix de vente, la paire... 23c

Camisoles pour Dames

Camisoles unies en coton, manches courtes ou sans manche. Grandeurs régulières. Prix de vente... 13c

Bas de Soie

Faits de lisse de soie, haut en lisse, semelles doubles. Couleurs: blanc ou noir. Grandeurs, 8½ à 10. Valeur de 35c. Prix de vente... 19c

Middies pour Enfants

Il n'y en a que 75 dans ce lot de costumes de piqué blanc et de toile, avec plis et dessins floraux, faits genre middy avec grande ceinture, grand collet de forme carrée, poignets et poches, belles jupes tailleurs avec boutons. Valeur spéciale... \$1.95

Jupes lavables
pour Dames

Des quantités — tout le surplus mis de côté par un grand fabricant. Ces jupes sont faites de gabardine et khaki-kool, rayés et à dessins floraux. Les genres les plus nouveaux, grandes poches, boutons jusqu'en bas. Grandeurs, 23 à 30. Spécial, mercredi... \$1.95

Chemises-enveloppe

Chemises-enveloppe de coton de bonne qualité, garnitures d'insertions de dentelle et de broderie et bordure de dentelle. Grandeurs, 36 à 44. Valeur de \$1.00. Prix de vente... 75c

Brassières
pour Dames

La brassière idéale pour l'été. Faite de bon tricot, avec bretelle. Couleurs: chair et blanc. Grandeurs, 34 à 44. Régulier... 49c

Blouses en
Soie pour
Dames

Genres japonais avec manches longues, collet tailleurs, blanches seulement. Grandeurs, 34 à 44... 45c

INFORMATIONS

BELGES

La séparation administrative en Belgique occupée.—La résistance des fonctionnaires belges.—On commence à connaître les noms des fonctionnaires de l'Etat belge qui se refusent à prêter leur concours aux Allemands, dans la tentative de déchirement de la patrie. Parmi ceux qui furent arrêtés et déportés en Allemagne, on suppose qu'ils ont été incarcérés à Berlin, on signale M. Klompers, administrateur général de l'enseignement moyen, un flamand éprouvé, MM. Regnaud et Sterckx, inspecteurs des écoles normales, et M. Arnoldy, contrôleur de la comptabilité.

M. Sauveur, secrétaire général du ministère des Affaires Etrangères, est incarcéré en Belgique.

Vexations allemandes en Belgique occupée.—Les Allemands se multiplient à Louvain. — Un informateur belge fournit au quotidien "Les Nouvelles" de Maastricht (17 mai 1917) de curieux renseignements sur les procédés administratifs des Allemands qui sévissent à Louvain.

L'autorité allemande a mis l'administration locale et les particuliers en demeure de raser les ruines des immeubles incendiés par la soldatesque allemande en 1914. Les entrepreneurs de démolitions sont placés sous la surveillance d'agents allemands.

Ces messieurs font placer dans tous les matériaux de valeur trouvés dans les débris: tablettes de cheminée en marbre, poutres en chêne, etc. Le tout est envoyé en Allemagne.

Les dépravations de l'envahisseur ne s'arrêtent pas là. La semaine passée, continuait "Les Nouvelles", les Allemands ont réquisitionné à Louvain tous les muets, ânes et quelques rares chevaux qui restaient. Ces réquisitions, en aurons-nous vu? Ce sont d'ordinaire de véritables vols organisés. Un truc classique, c'est de faire des chevaux formés pour blessures que les Allemands vendent très chers aux Belges bénévoles. Ceux-ci les mettent en pâture, les soignent, les resservent, puis on les leur réquisitionne à la moitié de la valeur.

Les déportations continuent.—125 habitants d'Escloo sont envoyés sur le front de l'Yser. — Le correspondant à la frontière du "Telegraaf" d'Amsterdam, envoie à son journal (numéro du 10 mai 1917) l'information ci-après, datée du 9 mai:

"125 bourgeois environnants d'Escloo, petite ville en Flandre orientale, entre Gand et Bruges, ont reçu avis de travailler dans les environs de Dixmude. A quelques exceptions près, tous refusèrent. Alors fut affichée une proclamation punissant de peines sévères les récalcitrants. Une nouvelle notification plus pressante fut affichée. Ceux qui pouvaient faire les sans-travaux? Ceux qui ne vinrent pas furent appréhendés et punis. Et c'est ainsi qu'un nouveau 125 habitants d'une petite ville furent conduits en esclavage, sous les traits de trier du front de l'Yser. Et dire que de l'autre côté du front, se trouvent des fils, des frères et d'autres membres de la famille!"

Les déportations des habitants de Sweveghem.—Des renseignements certains sont venus de la concession du gouvernement belge sur le traitement cruel infligé à la population de Sweveghem par l'autorité allemande. Un récit détaillé des actes de pression, véritablement barbares employés par l'autorité allemande, du 10 juin 1915 pour contraindre la population de ce village à travailler pour les besoins de l'armée allemande dans la fabrique de fils de fer de M. Bekaert, a été publié en novembre 1916.

Les nouveaux renseignements reçus dont l'autorité n'est pas contestable, prouvent qu'il y a eu deux ans les procédés de l'autorité allemande n'ont pas changé, sans que d'ailleurs elle ait pu venir à bout de l'indomptable résistance des habitants du village.

Sweveghem est situé près de Courtrai, province de Flandre occidentale.

D'après les informations citées ci-dessus, près de 200 hommes de cette commune de 5 900 habitants ont été enlevés et conduits de force vers la fin de l'automne 1916 à Laon, pour y travailler aux organisations défensives de l'armée allemande. Parmi eux, il y avait des jeunes gens de 18 ans et des hommes âgés.

Au début de 1917, une soixantaine de ces déportés ont été rapatriés; tous étaient malades et, comme disent les témoins qui ont assisté à leur retour, "plus morts que vifs". Les traitements que les déportés avaient à subir à cette époque, à Laon, étaient horribles.

L'autorité allemande a exercé sur eux toutes sortes de services pour les contraindre à signer un engagement de travail dit volontaire, mais en vain.

La certitude est acquise que, à la date des renseignements reçus, plusieurs victimes au moins ont succombé.

Les mêmes informations disent: "Malgré tout, les habitants de Sweveghem restent pleins de courage pendant beaucoup aux courtois jeunes belges qui combattent la bas pour la liberté de leur patrie bien-aimée. Seul l'amour de la patrie et l'espoir d'un avenir meilleur sont pour nous la source où nous puisons la force nécessaire pour résister à de telles cruautés."

Une nouvelle lettre du cardinal Mercier sur l'attitude de la population belge vis-à-vis de l'autorité allemande.—Le cardinal Mercier a adressé aux doyens et au clergé de son diocèse une lettre admirable, dont le texte est parvenu en Hollande. Elle détermine une fois de plus avec une netteté et une énergie également impressionnantes, les principes qui dictent inamoviblement l'attitude du clergé et des fidèles à l'égard de l'envahisseur du territoire et elle réitére à la lumière de la doctrine de St-Thomas d'Aquin et des grands théologiens catholiques, les objections qui ont été élevées par les Allemands et par certains esprits faux en pays neutres contre cette thèse indiscutable.

Le clergé de Malines en prison.—On se souvient de l'énergique protestation adressée par le cardinal Mercier, le 31 janvier 1917, au gouverneur général intérimaire de Belgique, général von Huene (et non au gouverneur général von Bissing, comme il a été dit par erreur), contre la condamnation des membres du clergé de la ville de Malines, qui avaient refusé de signer la déclaration exemptant de la déportation les membres des professions libérales.

On reçoit aujourd'hui la confirmation que cette protestation est restée vaine.

Les prêtres condamnés à l'amende sont au nombre de 19. Tous ont refusé de payer l'amende. Par suite, ils doivent subir chacun 20 jours de prison. Ils sont incarcérés successivement par groupes de quatre. Les prisonniers n'en sont naturellement pas émus. Les Allemands continuent à ne pas comprendre.

La ruine économique de la Belgique.—Comment l'Allemagne détruit le haras belge. — Une revue allemande de l'élevage la "Zeitschrift für Pf. und Sp." (25 mars 1917) dans un article consacré au haras belge, laisse échapper cet aveu:

"Le gouvernement général de Belgique a fourni 80 000 chevaux utilisables par l'armée et en a mis 30 000 autres à la disposition de l'agriculture allemande. Si maintenant on sait qu'en Belgique on exportait 30 000 chevaux annuellement et qu'on en importait 50 000 (la revue oublie de dire que ces derniers étaient destinés à la boucherie N. D. L. R.) on se rend compte de l'importance de ce chiffre de 110 000 en deux ans et demi. Une des conséquences de cette grande diminution sera que le stock est provisoirement épuisé et que déjà le manque de chevaux se fait sentir."

La conclusion à tirer de ces lignes c'est que les Allemands ont vigilement le haras au profit de leur armée et de leur agriculture. Tandis que les agriculteurs belges, aussi bien que les industriels et les commerçants des villes ont été réduits à utiliser des bœufs ou à recourir à l'emploi de la charrette pour recourir à la bêche, les paysans d'Allemagne ont reçu aux conditions les plus avantageuses la fleur de la cavalerie du territoire envahi.

Les ravages opérés en Belgique sont tels que les Allemands, non dans l'intérêt du pays envahi mais dans celui de leurs attelages d'artillerie, ainsi que le confesse la "Zeitschrift für Pf. und Sp." ont décidé de recommencer l'élevage dans les Ardennes, afin de se procurer les sujets dont ils ont le plus grand besoin, disent-ils.

Les Allemands font argent du patriotisme des jeunes Belges qui s'envoient en Hollande. — Un père condamné à 100 000 marks d'amende. — Pour mettre fin aux nombreuses évasions de jeunes Belges désireux de servir leur patrie, les Allemands, on le sait, exercent une surveillance sévère le long de la frontière hollandaise, malgré laquelle, cependant, bien des jeunes hommes arrivent encore à passer en Hollande. En représailles, et pour remplir les caisses, les envahisseurs sévissent contre les parents des fugitifs au moyen de lourdes amendes, ainsi que le rappelle l'information ci-après, tirée de "La Métropole" du 23 mai 1917:

"Les Allemands sévissent impitoyablement contre les parents coupables de ne point avoir su "tenir en cage" leurs fils. Dès qu'un Belge parvient à s'échapper du pays, qu'il soit majeur ou non, ils s'efforcent de punir les parents. C'est ainsi que M. Lalou, de Liège, vient d'être condamné à 100 000 marks d'amende pour le départ de son fils! M. le notaire Dieudonné, d'Ans, a été condamné à 10 000 marks d'amende pour le même motif, et M.

Hamalle à 10 000 marks également."

La Belgique mise en coupe réglée. — Une contribution de guerre de 60 millions de francs par mois. — La "Frankfurter Zeitung" (25 mai 1917) annonce que le nouveau gouverneur général de la Belgique occupée, le général von Falkenhause, octroie à la Belgique une contribution de guerre supplémentaire de 10 millions de francs. C'est sans doute le don de joyeux avènement du général. Les conseils provinciaux sont convoqués pour le 2 juin, afin de régler les modalités de cette contribution.

Feu von Bissing, après avoir imposé "pour une année seulement", disait-il, un impôt de guerre de 480 millions de frs., avait ensuite rendu cet impôt définitif; en 1916, il trouva de le porter à 600 millions de frs.; son successeur n'hésita pas à suivre la voie ardue, dit-il, indiquée par son prédécesseur, et imposa à la Belgique, ruinée par la guerre, une imposition annuelle de 720 millions de francs!

Le général von Falkenhause ne paraît pas, tant s'en faut, rallié à la seconde partie de la formule déjà célèbre: "sans angoisses, dit-il, mais elle s'explique par l'augmentation de la cherté de la vie pour les troupes d'occupation."

Un nouvel aveu officiel du pillage des industries belges par les Allemands.—Les journaux allemands ont, une fois de plus, mais cette fois, l'autorité allemande ait razié en Belgique l'outilage industriel, soit à titre de butin de guerre, soit sous prétexte de nécessité de guerre, pour servir aux besoins de l'industrie allemande, et abattre la concurrence belge.

Le document officiel ci-après, qui fait suite à tant d'autres, montre la foi que méritent ces dénégations.

ASSOCIATIONS DES USINES DE FER ALLEMANDES A DUSSELDORF.

Breitstrasse, 27.
Installations venant des pays occupés.

Dusseldorf, le 2 janvier 1917.
"A toutes les usines allemandes, "A la demande de la "Wamba" (bureau de munitions et d'armes, Département fabrication), nous nous sommes chargés de servir d'intermédiaires pour procurer à nos usines les installations venant des pays occupés. Comme on nous le communique, sont disponibles les installations d'usines de tout genre, telles que hauts-fourneaux, laminoirs, pour tout service avec les machines de rotation et accessoires, installations ou parties toutes neuves qui n'étaient pas encore en usage resp. celles qui étaient en construction. Nous prions les usines qui s'intéressent à des installations pareilles soit entières, soit partielles, d'adresser leur demande en détail, par retour si possible, à la "Meschaevelde".

Le but poursuivi est d'un côté, de charger la construction de machines dans notre pays, et d'un autre côté, procurer à nos usines le plus vite possible les installations dont elles ont besoin.

"VEREIN DEUTSCHER EISENHUTTENLEUTE."
Le Directeur,
(S) SCHRODER.

"F. 135 10 000 KI. 16."

M. Schroeder, de cette circulaire émane, est directeur de l'Association des Usines allemandes du fer.

Après M. Max. M. Lecomte: Le F. de Bourgogne de Bruxelles condamné à un an de détention. — Un journal belge, paraissant à Londres, publie ce qui suit dans son numéro du 29 mai 1917:

"Le "Telegraaf" annonce que M. Maurice Lecomte, f. de bourgmestre de Bruxelles, a été condamné à un an de prison dans une forteresse pour avoir refusé d'obéir à un ordre de l'autorité allemande, prescrivant de lui livrer tous les stocks disponibles de fil de fer barbelé. Le bourgmestre de Boisfort a été condamné à une peine de neuf mois d'emprisonnement pour le même motif.

M. Maurice Lecomte a prouvé à une fois de plus, le patriotisme ardent dont il n'a cessé de faire preuve depuis l'occupation germanique. Remplaçant M. Max, arrêté, il se trouvait dans une situation excessivement difficile et délicate. Il a rempli sa mission avec tact, courage, un magnifiquement civisme, ne songeant qu'aux intérêts de ses concitoyens. Ses protestations ou ses conseils, dans maintes circonstances, surtout lors des déportations, ont prouvé autant de dignité qu'un très vif désir de remplir tout son devoir sans préoccupation aucune des conséquences possibles."

Tout le collège chevalier y passera, car le f. de bourgmestre, à Bruxelles, se succéderont... sans jamais

serviteur soit mieux traité que son Maître. Le chrétien est le disciple d'un Dieu qui s'est fait homme pour souffrir et pour mourir. Se raidir contre la douleur, se révolter contre la Providence parce qu'elle permet la souffrance et le deuil, c'est oublier ses origines. L'école où on a été formé, l'exemple que chacun de nous porte en soi, incrusté dans son nom de chrétien, qu'il honore à son foyer, contemplant sur l'autel devant lequel il prie, et souhaite sur la tombe, où il doit dormir son dernier sommeil.

Mes très chers Frères, nous reviendrons tout à l'heure sur la loi providentielle de la souffrance, mais vous ne niez pas que, s'il a plu à un Dieu fait homme, saint, innocent, sans souillure, de souffrir et de mourir pour nous, peccateurs, coupables, criminels peut-être, il nous sied mal de nous plaindre, quoi que nous ayons à endurer: la vérité est qu'aucune catastrophe au monde, tant qu'elle n'atteint que des créatures, n'est comparable à celle que nos péchés ont provoquée et dont un Dieu voulut être Lui-même, au Calvaire, l'innocente victime.

Cette vérité fondamentale rappelle, je le sens mieux à l'aise, pour vous inviter à regarder en

face la situation qui nous est faite à tous, et pour vous parler, sans ambages, de nos devoirs aussi bien que de nos espérances.

Ces devoirs, je les résume en deux mots: Patriotisme et Endurance.

I
Patriotisme

Nos très chers Frères, j'aspire à ne faire l'interprète de la reconnaissance que nous anime, vous et nous, que l'âge, la situation sociale, les circonstances font bénéficier de l'héroïsme d'autrui sans nous y associer d'une façon immédiate et positive.

Lorsque, dès mon retour de Rome, au Havre, déjà, j'allai saluer nos blessés belges, français ou anglais; lorsque, plus tard, à Malines, à Louvain, à Anvers, il me fut donné de serrer la main à ces braves, qui portaient dans leurs tissus une balle ou, au front, une blessure pour avoir marché à l'assaut de l'ennemi ou soutenu le choc de ses attaques, il me venait spontanément aux lèvres pour eux une parole de reconnaissance émue: "Mes vaillants amis, leur disais-je, c'est pour nous, pour chacun de nous, pour moi, que

vous avez exposé votre vie et que vous souffrez. J'ai besoin de vous dire mon respect, ma gratitude, et de vous assurer que le pays entier sait ce qu'il vous doit."

C'est que, en effet, nos soldats sont nos sauveurs.

Une première fois, à Liège, ils ont sauvé la France; une seconde fois, en Flandre, ils ont arrêté la marche de l'ennemi vers Calais; la France et l'Angleterre ne l'ignorent point, et la Belgique apprécie aujourd'hui devant elles, et devant le monde entier, d'ailleurs comme une terre de héros. Jamais, de ma vie, je ne me suis senti aussi fier d'être Belge que, lorsque, traversant les gares françaises, faisant halte à Paris, visitant Londres, je fus partout le témoin de l'admiration enthousiaste de nos alliés pour l'héroïsme de notre armée. Notre Roi est, dans l'estime de tous, au sommet de l'échelle morale; il est seul, sans doute, à l'ignorer, tandis que, pareil à un simple des soldats, il parcourt les tranchées et encourage de la sérénité de son sourire ceux à qui il demande de ne point douter de la patrie.

Le premier devoir de tout citoyen belge, à l'heure présente, est

de reconnaître envers notre armée.

Si un homme vous avait sauvé d'un naufrage ou d'un incendie, vous vous jugeriez lié envers lui par une dette d'éternelle gratitude.

Ce n'est pas un homme, ce sont deux cent cinquante mille hommes qui se battent, souffrent, tombent pour vous, afin que vous demeuriez libres, afin que la Belgique garde son indépendance, sa dynastie, son union patriotique et que, après les péripéties qui se déroulent sur les champs de bataille, elle se relève plus noble, plus fière, plus pure, plus glorieuse que jamais.

Priez tous les jours, mes Frères, pour ces deux cent cinquante mille hommes et pour les chefs qui les conduisent à la victoire; priez pour nos frères d'armes; priez pour ceux qui sont tombés, priez pour ceux qui luttent toujours; priez pour les recrues qui se préparent aux luttes de demain.

(A suivre.)

Etre doux et énergique, prompt et prudent; bien mieux, tendre à tirer toujours le plus d'effet du moins d'effort possible, voilà qui s'appelle être pratique.

Et dire que de l'autre côté du front, se trouvent des fils, des frères et d'autres membres de la famille!"

Les déportations des habitants de Sweveghem.

Les nouveaux renseignements reçus dont l'autorité n'est pas contestable, prouvent qu'il y a eu deux ans les procédés de l'autorité allemande n'ont pas changé, sans que d'ailleurs elle ait pu venir à bout de l'indomptable résistance des habitants du village.

Sweveghem est situé près de Courtrai, province de Flandre occidentale.

D'après les informations citées ci-dessus, près de 200 hommes de cette commune de 5 900 habitants ont été enlevés et conduits de force vers la fin de l'automne 1916 à Laon, pour y travailler aux organisations défensives de l'armée allemande. Parmi eux, il y avait des jeunes gens de 18 ans et des hommes âgés.

Au début de 1917, une soixantaine de ces déportés ont été rapatriés; tous étaient malades et, comme disent les témoins qui ont assisté à leur retour, "plus morts que vifs". Les traitements que les déportés avaient à subir à cette époque, à Laon, étaient horribles.

L'autorité allemande a exercé sur eux toutes sortes de services pour les contraindre à signer un engagement de travail dit volontaire, mais en vain.

La certitude est acquise que, à la date des renseignements reçus, plusieurs victimes au moins ont succombé.

Les mêmes informations disent: "Malgré tout, les habitants de Sweveghem restent pleins de courage pendant beaucoup aux courtois jeunes belges qui combattent la bas pour la liberté de leur patrie bien-aimée. Seul l'amour de la patrie et l'espoir d'un avenir meilleur sont pour nous la source où nous puisons la force nécessaire pour résister à de telles cruautés."

Une nouvelle lettre du cardinal Mercier sur l'attitude de la population belge vis-à-vis de l'autorité allemande.

Le clergé de Malines en prison.

On se souvient de l'énergique protestation adressée par le cardinal Mercier, le 31 janvier 1917, au gouverneur général intérimaire de Belgique, général von Huene (et non au gouverneur général von Bissing, comme il a été dit par erreur), contre la condamnation des membres du clergé de la ville de Malines, qui avaient refusé de signer la déclaration exemptant de la déportation les membres des professions libérales.

On suppose qu'ils ont été incarcérés à Berlin, on signale M. Klompers, administrateur général de l'enseignement moyen, un flamand éprouvé, MM. Regnaud et Sterckx, inspecteurs des écoles normales, et M. Arnoldy, contrôleur de la comptabilité.

M. Sauveur, secrétaire général du ministère des Affaires Etrangères, est incarcéré en Belgique.

Les dépravations de l'envahisseur ne s'arrêtent pas là. La semaine passée, continuait "Les Nouvelles", les Allemands ont réquisitionné à Louvain tous les muets, ânes et quelques rares chevaux qui restaient. Ces réquisitions, en aurons-nous vu? Ce sont d'ordinaire de véritables vols organisés. Un truc classique, c'est de faire des chevaux formés pour blessures que les Allemands vendent très chers aux Belges bénévoles. Ceux-ci les mettent en pâture, les soignent, les resservent, puis on les leur réquisitionne à la moitié de la valeur.

Les déportations continuent.

125 habitants d'Escloo sont envoyés sur le front de l'Yser.

Le correspondant à la frontière du "Telegraaf" d'Amsterdam, envoie à son journal (numéro du 10 mai 1917) l'information ci-après, datée du 9 mai:

125 bourgeois environnants d'Escloo, petite ville en Flandre orientale, entre Gand et Bruges, ont reçu avis de travailler dans les environs de Dixmude. A quelques exceptions près, tous refusèrent. Alors fut affichée une proclamation punissant de peines sévères les récalcitrants. Une nouvelle notification plus pressante fut affichée. Ceux qui pouvaient faire les sans-travaux? Ceux qui ne vinrent pas furent appréhendés et punis. Et c'est ainsi qu'un nouveau 125 habitants d'une petite ville furent conduits en esclavage, sous les traits de trier du front de l'Yser. Et dire que de l'autre côté du front, se trouvent des fils, des frères et d'autres membres de la famille!"

Les déportations des habitants de Sweveghem.

Des renseignements certains sont venus de la concession du gouvernement belge sur le traitement cruel infligé à la population de Sweveghem par l'autorité allemande. Un récit détaillé des actes de pression, véritablement barbares employés par l'autorité allemande, du 10 juin 1915 pour contraindre la population de ce village à travailler pour les besoins de l'armée allemande dans la fabrique de fils de fer de M. Bekaert, a été publié en novembre 1916.

Les nouveaux renseignements reçus dont l'autorité n'est pas contestable, prouvent qu'il y a eu deux ans les procédés de l'autorité allemande n'ont pas changé, sans que d'ailleurs elle ait pu venir à bout de l'indomptable résistance des habitants du village.

Sweveghem est situé près de Courtrai, province de Flandre occidentale.

D'après les informations citées ci-dessus, près de 200 hommes de cette commune de 5 900 habitants ont été enlevés et conduits de force vers la fin de l'automne 1916 à Laon, pour y travailler aux organisations défensives de l'armée allemande. Parmi eux, il y avait des jeunes gens de 18 ans et des hommes âgés.

Au début de 1917, une soixantaine de ces déportés ont été rapatriés; tous étaient malades et, comme disent les témoins qui ont assisté à leur retour, "plus morts que vifs". Les traitements que les déportés avaient à subir à cette époque, à Laon, étaient horribles.

L'autorité allemande a exercé sur eux toutes sortes de services pour les contraindre à signer un engagement de travail dit volontaire, mais en vain.

La certitude est acquise que, à la date des renseignements reçus, plusieurs victimes au moins ont succombé.

Les mêmes informations disent: "Malgré tout, les habitants de Sweveghem restent pleins de courage pendant beaucoup aux courtois jeunes belges qui combattent la bas pour la liberté de leur patrie bien-aimée. Seul l'amour de la patrie et l'espoir d'un avenir meilleur sont pour nous la source où nous puisons la force nécessaire pour résister à de telles cruautés."

Une nouvelle lettre du cardinal Mercier sur l'attitude de la population belge vis-à-vis de l'autorité allemande.

Le clergé de Malines en prison.

On se souvient de l'énergique protestation adressée par le cardinal Mercier, le 31 janvier 1917, au gouverneur général intérimaire de Belgique, général von Huene (et non au gouverneur général von Bissing, comme il a été dit par erreur), contre la condamnation des membres du clergé de la ville de Malines, qui avaient refusé de signer la déclaration exemptant de la déportation les membres des professions libérales.

On reçoit aujourd'hui la confirmation que cette protestation est restée vaine.

Les prêtres condamnés à l'amende sont au nombre de 19. Tous ont refusé de payer l'amende. Par suite, ils doivent subir chacun 20 jours de prison. Ils sont incarcérés successivement par groupes de quatre. Les prisonniers n'en sont naturellement pas émus. Les Allemands continuent à ne pas comprendre.

La ruine économique de la Belgique.

Comment l'Allemagne détruit le haras belge.

Une revue allemande de l'élevage la "Zeitschrift für Pf. und Sp." (25 mars 1917) dans un article consacré au haras belge, laisse échapper cet aveu:

Le gouvernement général de Belgique a fourni 80 000 chevaux utilisables par l'armée et en a mis 30 000 autres à la disposition de l'agriculture allemande. Si maintenant on sait qu'en Belgique on exportait 30 000 chevaux annuellement et qu'on en importait 50 000 (la revue oublie de dire que ces derniers étaient destinés à la boucherie N. D. L. R.) on se rend compte de l'importance de ce chiffre de 110 000 en deux ans et demi. Une des conséquences de cette grande diminution sera que le stock est provisoirement épuisé et que déjà le manque de chevaux se fait sentir."

La conclusion à tirer de ces lignes c'est que les Allemands ont vigilement le haras au profit de leur armée et de leur agriculture. Tandis que les agriculteurs belges, aussi bien que les industriels et les commerçants des villes ont été réduits à utiliser des bœufs ou à recourir à l'emploi de la charrette pour recourir à la bêche, les paysans d'Allemagne ont reçu aux conditions les plus avantageuses la fleur de la cavalerie du territoire envahi.

Les ravages opérés en Belgique sont tels que les Allemands, non dans l'intérêt du pays envahi mais dans celui de leurs attelages d'artillerie, ainsi que le confesse la "Zeitschrift für Pf. und Sp." ont décidé de recommencer l'élevage dans les Ardennes, afin de se procurer les sujets dont ils ont le plus grand besoin, disent-ils.

Après M. Max. M. Lecomte: Le F. de Bourgogne de Bruxelles condamné à un an de détention.

Un journal belge, paraissant à Londres, publie ce qui suit dans son numéro du 29 mai 1917:

Le "Telegraaf" annonce que M. Maurice Lecomte, f. de bourgmestre de Bruxelles, a été condamné à un an de prison dans une forteresse pour avoir refusé d'obéir à un ordre de l'autorité allemande, prescrivant de lui livrer tous les stocks disponibles de fil de fer barbelé. Le bourgmestre de Boisfort a été condamné à une peine de neuf mois d'emprisonnement pour le même motif.

M. Maurice Lecomte a prouvé à une fois de plus, le patriotisme ardent dont il n'a cessé de faire preuve depuis l'occupation germanique. Remplaçant M. Max, arrêté, il se trouvait dans une situation excessivement difficile et délicate. Il a rempli sa mission avec tact, courage, un magnifiquement civisme, ne songeant qu'aux intérêts de ses concitoyens. Ses protestations ou ses conseils, dans maintes circonstances, surtout lors des déportations, ont prouvé autant de dignité qu'un très vif désir de remplir tout son devoir sans préoccupation aucune des conséquences possibles."

Tout le collège chevalier y passera, car le f. de bourgmestre, à Bruxelles, se succéderont... sans jamais

serviteur soit mieux traité que son Maître. Le chrétien est le disciple d'un Dieu qui s'est fait homme pour souffrir et pour mourir. Se raidir contre la douleur, se révolter contre la Providence parce qu'elle permet la souffrance et le deuil, c'est oublier ses origines. L'école où on a été formé, l'exemple que chacun de nous porte en soi, incrusté dans son nom de chrétien, qu'il honore à son foyer, contemplant sur l'autel devant lequel il prie, et souhaite sur la tombe, où il doit dormir son dernier sommeil.

Mes très chers Frères, nous reviendrons tout à l'heure sur la loi providentielle de la souffrance, mais vous ne niez pas que, s'il a plu à un Dieu fait homme, saint, innocent, sans souillure, de souffrir et de mourir pour nous, peccateurs, coupables, criminels peut-être, il nous sied mal de nous plaindre, quoi que nous ayons à endurer: la vérité est qu'aucune catastrophe au monde, tant qu'elle n'atteint que des créatures, n'est comparable à celle que nos péchés ont provoquée et dont un Dieu voulut être Lui-même, au Calvaire, l'innocente victime.

Cette vérité fondamentale rappelle, je le sens mieux à l'aise, pour vous inviter à regarder en

face la situation qui nous est faite à tous, et pour vous parler, sans ambages, de nos devoirs aussi bien que de nos espérances.

Ces devoirs, je les résume en deux mots: Patriotisme et Endurance.

I
Patriotisme

Nos très chers Frères, j'aspire à ne faire l'interprète de la reconnaissance que nous anime, vous et nous, que l'âge, la situation sociale, les circonstances font bénéficier de l'héroïsme d'autrui sans nous y associer d'une façon immédiate et positive.

Lorsque, dès mon retour de Rome, au Havre, déjà, j'allai saluer nos blessés belges, français ou anglais; lorsque, plus tard, à Malines, à Louvain, à Anvers, il me fut donné de serrer la main à ces braves, qui portaient dans leurs tissus une balle ou, au front, une blessure pour avoir marché à l'assaut de l'ennemi ou soutenu le choc de ses attaques, il me venait spontanément aux lèvres pour eux une parole de reconnaissance émue: "Mes vaillants amis, leur disais-je, c'est pour nous, pour chacun de nous, pour moi, que

vous avez exposé votre vie et que vous souffrez. J'ai besoin de vous dire mon respect, ma gratitude, et de vous assurer que le pays entier sait ce qu'il vous doit."

C'est que, en effet, nos soldats sont nos sauveurs.

Une première fois, à Liège, ils ont sauvé la France; une seconde fois, en Flandre, ils ont arrêté la marche de l'ennemi vers Calais; la France et l'Angleterre ne l'ignorent point, et la Belgique apprécie aujourd'hui devant elles, et devant le monde entier, d'ailleurs comme une terre de héros. Jamais, de ma vie, je ne me suis senti aussi fier d'être Belge que, lorsque, traversant les gares françaises, faisant halte à Paris, visitant Londres, je fus partout le témoin de l'admiration enthousiaste de nos alliés pour l'héroïsme de notre armée. Notre Roi est, dans l'estime de tous, au sommet de l'échelle morale; il est seul, sans doute, à l'ignorer, tandis que, pareil à un simple des soldats, il parcourt les tranchées et encourage de la sérénité de son sourire ceux à qui il demande de ne point douter de la patrie.

Le premier devoir de tout citoyen belge, à l'heure

LE BULLETIN
METEOROLOGIQUE

PRONOSTICS — Aujourd'hui, beau et chaud. Mercredi, beau et chaud avec orages électriques dans quelques endroits.

AUX ABONNES

Nos abonnés qui reçoivent irrégulièrement leur journal ou qui le reçoivent en retard, sont priés de nous en donner avis immédiatement.

FAITS-OTTAWA

Une poursuite

Les autorités policières ont l'intention de poursuivre la Cie Ogilvie sous l'accusation de vendre des sacs de farine qui ne pèsent pas le poids convenu. La police a fait des recherches au cours de la semaine dernière et elle a maintenant en sa possession un certain nombre de sacs accusateurs.

L'amende imposée par la loi est de \$1.00 pour chaque paquet qui ne pèse pas le poids.

Les retraites fermées

Mercredi soir, à huit heures, il y aura au Monument National assemblée de tous les membres et les amis de la Ligue des retraites fermées, à laquelle sera donné une conférence sur les retraites fermées, par M. Arthur Laramée, avocat de Montréal. Le public est invité.

Hastey en veut à McCallum

L'échevin Hastey n'est pas l'ami de cœur de McCallum; il ne se passe pas une seule réunion de conseil sans que l'échevin ait quelques paroles aigres-douces contre l'ingénieur. Hier soir, l'occasion se présenta quand on parla d'égoût. M. Hastey dit que les travaux n'avançaient pas rapidement et que le tuyau n'était pas fabriqué tel qu'il devait l'être, le maire répliqua qu'une certaine quantité serait livrée aujourd'hui même.

"Ce tuyau sera-t-il examiné", reprit M. Hastey.

"Vous pouvez voir le tuyau, dit M. Cherry, si vous prenez la peine de vous rendre à Hog's Back."

Cette remarque irrita M. Hastey; en un clin d'œil, il est sur pieds. "Je ne suis pas supposé aller à Hog's Back examiner le tuyau; c'est l'ouvrage de l'ingénieur; il reçoit \$6,000 par année, qu'il vaque à ses occupations!" Le maire demandait l'ordre; c'était en vain: M. Hastey frappait son bureau et haranguait comme un Cicéron. L'ordre se rétablit quand il eut exprimé sa pensée nettement.

La pluie ne cause aucun dommage

Les fortes tempêtes de la semaine dernière n'ont causé aucun dommage aux récoltes selon les rapports qui nous parviennent du district environnant; la pluie a été plus abondante à Hull qu'ici, on se fut cru en plein pays dévasté par un cyclone après la tempête de dimanche.

De ce côté-ci de la rivière l'école de Cyrville a été frappée par la foudre et le coin a été endommagé; la grêle a aussi couché une partie de la récolte.

Les autorités de la Ferme Modèle n'ont reçu aucune plainte de cultivateurs du rigrist.

DANS LES DISTRICTS
RECONQUIS

Paris, 17. — MM. Viviani, ministre de la justice et Léon Bourgeois, ministre du travail, à l'occasion du 14 juillet, ont fait une tournée dans les districts reconquis de France, apportant les salutations de Carlepoint, Noyon, Guisard, Golancourt, Ham, Cugny, Nesles, Noye et d'autres villages dans le département de l'Oise, de la Somme et de l'Aisne.

Les ministres ont loué la façon dont les populations de ces divers pays ont supporté les souffrances qui leur ont été infligées sous le joug allemand, et rendu hommage aux beaux actes des armées qui ont vaincu à la Marne et à Verdun. Les populations ont reçu la promesse que la France tiendrait jusqu'à la victoire.

M. Viviani, par sa néloquence, a arraché des larmes à ses auditeurs. Les deux ministres ont affirmé leur conviction que le militarisme allemand tomberait comme est tombée la Bastille en 1789.

Avez-vous la Vue
Faible ?

De bonnes raisons pour lesquelles vous devriez nous consulter.

Nous vous donnons le meilleur examen des yeux.

Nos méthodes sont les meilleures que des efforts de plusieurs années ont développées.

Nous fabriquons nos verres nous-mêmes sur les lieux.

Nos prix sont raisonnables et notre ouvrage est garanti.

Rappelez-vous bien de notre nouvelle adresse: Trois portes de notre ancien local.

A. M. Bélanger

Optométriste Spécialiste
Opticien Manufacturier

32 RUE RIDEAU

Avec la pharmacie Roger, Sept portes de la Gare Centrale.

Tél. Queen 4968

LA GRECE EST
EN GUERRE

Le gouvernement d'Athènes considère qu'il n'a pas seulement rompu les relations diplomatiques avec les empires centraux, mais qu'il est actuellement en guerre.

Washington, 17. — L'incertitude qui planait sur l'attitude de la Grèce a été dissipée, hier, par la nouvelle officielle disant que le gouvernement grec n'a pas seulement rompu ses relations diplomatiques avec les pouvoirs du centre, mais est actuellement en état de guerre avec eux.

Des renseignements arrivés au département d'Etat disent que le ministre grec à Paris a notifié le gouvernement français que la Grèce se considère en guerre et agit en conséquence. Il dit que le gouvernement ne considérerait pas qu'il fut nécessaire de faire une déclaration formelle de guerre, se considérant déjà en guerre par la déclaration de M. Venizelos à Salonique. M. Venizelos a emporté à Athènes toutes les responsabilités du gouvernement temporaire de Salonique.

L'année de la Grèce pourra bientôt atteindre un effectif de 300,000 si on lui procure des munitions. Une mission grecque sera probablement envoyée aux Etats-Unis non seulement pour négocier l'achat des munitions, mais aussi pour établir la situation de la Grèce dans la reconstruction des pays qui suivra la guerre. Pour le moment, il est probable que la Grèce recevra ses munitions des Alliés; mais à l'avenir, on croit que le gouvernement d'Athènes s'occupera de la chose.

On considère que la Grèce a une excellente occasion de consolider sa position internationale. La Bulgarie, son ennemie traditionnelle a occupé une partie considérable de son territoire, pendant que l'Italie a débarqué des troupes au Pirée dans le but de raccourcir la ligne de communications avec les alliés à Salonique. Depuis l'entrée de la Grèce en guerre, des négociations sont en cours pour que l'Italie abandonne ces positions.

La Grèce a aussi d'autres ambitions territoriales dans les Balkans. Elle voudrait bien avoir dans son territoire les 300,000 Grecs de Constantinople et les 2,000,000 de Grecs de l'Asie-Mineure, particulièrement aux environs de Smyrne.

TERRIBLE DRAME D'AMOUR

Arnprior, Ont., 17. — Bruce Leitch, âgé de 25 ans, soldat montréalais revenu du front, a été tué à coups de fusil, son épouse, âgée de 21 ans est dangereusement blessée à l'hôtel Young, à Sand Point, et William Bennett, âgé de 22 ans, fils de Nicholas Bennett, 375, rue Notre-Dame, Montréal, est dans un état désespéré à l'hôpital de Renfrew, à la suite d'une tragédie qui a eu lieu, à 4 heures hier après-midi, à un endroit isolé sur le chemin qui conduit de Sand Point à Arnprior. C'est Bennett qui est le meurtrier. La vengeance est le mobile de ce crime. Bennett était irrité du fait que Leitch avait épousé la fille d'un riche, la fille qu'il aimait.

Il prit leur adresse et décida d'aller troubler leur lune de miel. Il alla attendre les jeunes époux dans un chemin boisé et solitaire. Il déchargea son revolver trois fois sur Leitch le tuant instantanément. Il tira ensuite deux fois sur la jeune femme et se réserva la dernière balle de son revolver. Il se tira dans la tête. Quand le cheval arriva à l'hôtel avec la voiture vide, on redouta un drame. Le propriétaire et deux autres hommes se mirent sur la route et trouvèrent bientôt les trois victimes, l'un mort, les deux autres dangereusement blessées. Les blessés ont été transportés à l'hôpital. Leur état est très critique.

AU CONSEIL PRIVE

Londres, 17. — L'appel de la compagnie de chemin de fer de Toronto a été soumis aujourd'hui, devant le Conseil Privé au sujet des chars trop bondés. La cause avait été ajournée en décembre dernier à la demande de la couronne qui voulait la preuve qu'il y avait un droit d'appel. Sir Simon McCarthy est l'avocat de la compagnie. MM. Clausen, Lawrence, représentant la couronne et M. Mathew, le Solliciteur-général du Canada.

M. Mathew dit que le chemin de fer en question est accusé principalement de tenir ses chars trop remplis. Aux assises de Toronto, le jury ne put s'entendre que sur ce point là. Lord Haldane dit que cette cause implique de graves questions constitutionnelles. La cause est ajournée.

M. BORDEN ET
LES RECOLTES

Le premier ministre, Sir R. L. Borden demande instamment au peuple du Canada de ne pas laisser souffrir les récoltes. Une moisson à temps est d'une absolue nécessité.

En réponse aux nombreuses remarques qui ont été faites au gouvernement au sujet de la rareté probable de main-d'œuvre pour les récoltes, Sir Robert Borden a lancé un appel pressant au peuple du Canada pour demander toute l'assistance et la coopération possible pour faire face à la situation. Dans son appel le premier ministre s'exprime ainsi:

"Il est d'une absolue nécessité que rien ne se perde de la moisson prochaine à cause du manque de main-d'œuvre. Cette moisson est requise pour le soutien des hommes qui combattent pour la civilisation et l'humanité sur tous les fronts; elle est nécessaire aussi pour l'entretien de notre pays et des pays alliés. Le temps propice aux récoltes est très court; il nous faut les hommes à ce moment là, car l'ouvrage ne peut pas être différé. Il y a plusieurs autres industries de la plus haute importance pour le succès de la guerre; mais dans la plupart de ces industries l'ouvrage peut se faire durant les douze mois de l'année. Le gouvernement fait appel à la coopération des grandes industries, des banques, des grosses maisons de commerce qui ont beaucoup d'employés. La main-d'œuvre est assez abondante au Canada pour sauver la récolte sans nuire aux autres industries essentielles.

"Nous faisons appel aussi aux femmes du Canada qui peuvent nous aider en prenant les emplois de ceux qui travailleront aux champs. Le gouvernement espère que son appel au peuple canadien à ce sujet ne sera pas vain."

Les cartes du service national seront utilisées pour trouver la main-d'œuvre nécessaire pour les travaux de la ferme.

Le premier ministre a fait cet appel après une entrevue qu'il a eu samedi dernier avec des représentants des gros chemins de fer, des associations manufacturières et financières et du Bureau Impérial des Munitions.

L'EFFICACITE DE NOS ANNONCES

La semaine dernière, un de nos marchands de la rue Rideau faisait insérer dans nos colonnes une grande réclame annonçant un vente de feu pour le lendemain, jeudi. Le lendemain, donc, la foule s'amène si nombreuse que le stock y passe presque. La réclame qui devait rester dans nos colonnes la semaine durant — on ne prévoyait pas que la vente se ferait si rapidement — dit encore le lendemain aux gens de se hâter d'aller faire leurs emplettes à des prix ridicules. Les prix étaient réellement très bas, et souvent ridicules, à tel point que le deuxième jour de vente vit la fin de l'écoulement du stock.

Comme la réclame devait rester toute la semaine, un onbli fit quel- le resta la journée suivante, pendant qu'elle aurait dû disparaître pour la bonne raison qu'il n'y avait plus rien à vendre. La foule se rendit encore nombreuse, samedi matin, à son grand désappointement et à celui du propriétaire, M. Caplan, qui se vit dans l'obligation de refuser ce qu'il ne possédait plus.

Ce fut réellement un contre-trempe fâcheux pour les acheteurs et pour les vendeurs; mais par contre ce fut aussi une preuve éclatante de l'efficacité de notre journal comme véhicule de réclame.

LES VOEUX D'ALEXANDRE

Paris, 17. — Entre autres télégrammes de félicitations, le président Poincaré en a reçu un du roi Alexandre de Grèce, félicitant "votre noble et bien-aimé pays" à l'occasion de la fête nationale.

Le roi Alexandre exprime également ses meilleurs vœux pour "la grandeur et la prospérité de la France et le triomphe de la cause du droit, de la justice et de la liberté pour la quelle elle poursuit une lutte aussi héroïque depuis trois ans, lutte à laquelle la Grèce sera heureuse de participer dans l'avenir."

Le président Poincaré a répondu au roi Alexandre en faisant des vœux pour la prospérité de la Grèce. Il s'est exprimé ainsi:

"C'est une grande joie pour la France de voir une amitié confiante rétablir entre deux pays unis étroitement par des liens traditionnels, amitié qui sera encore plus resserrée par une coopération cordiale dans la grande lutte dont dépend l'avenir du monde."

GREVES EN ALLEMAGNE

Copenhague, 17. — On rapporte rées aux mines de Silésie et du Rhin. La cause de ces grèves est les restrictions imposées sur les vivres et l'opposition à la loi de conscription du travail.

LE CONSEIL SE PRONONCE
EN FAVEUR DU DOCTEUR LAW

Longue discussion au Conseil au sujet de la réduction demandée par le Bureau des Commissaires. — On demande le renvoi d'employés du Bureau d'Hygiène. — Plusieurs suggestions qui ne sont pas même considérées. — Vote 13 à 8.

La recommandation du Bureau des Commissaires demandant au Conseil de réduire le salaire du Dr Law, de \$3,500 à \$2,500 a fait soulever une bagarre générale chez nos dignes édiles, hier soir. M. Macdonald voulait savoir pourquoi le Bureau avait pris pareille décision. M. Nelson répliqua que le Dr Law ne se dévouait pas entièrement aux intérêts de la Corporation; il a une clientèle et il occupe une haute position au ministère de la Milice.

L'échevin Desjardins est tout surpris de voir que les autorités aient songé à réduire le salaire d'un fonctionnaire habile qui a rendu de précieux services à la Corporation. Selon lui, le Dr Law mériterait plus qu'il ne reçoit actuellement.

M. Forward est tout indigné; si les commissaires veulent réduire les dépenses au Bureau d'Hygiène, il serait préférable de ne pas troubler le Dr Law, mais plutôt de se dispenser des services du secrétaire McClymont et de l'inspecteur Stewart.

M. Hastey qui laissait dormir un joli chat gris sur son bureau et qui en était à sa deuxième question demandait si les autorités étaient sincères dans leur intention d'économiser. Si elles le sont, ne serait-il pas mieux de jeter les yeux autour de l'hôtel de ville et de rabattre le caquet d'autres fonctionnaires? Pourquoi ne pas réduire le salaire de l'ingénieur MacCallum de \$6,000 à \$4,000 et de remancer de ses services le secrétaire du département.

MM. Pepper et Laroche ne sont pas enthousiasmés de la recommandation du Bureau; M. Laroche dit que la ville a été heureuse de rencontrer cet homme dans ses nombreuses difficultés. M. Pepper aimerait à savoir quelles sont les heures de travail que le Dr Law accorde à la cité; s'il fait beaucoup d'ouvrage, on ne devrait pas même songer à réduire son salaire.

M. McGrath exprima une franche opinion de la décision des commissaires. Il est convaincu que la situation actuelle est la conséquence naturelle de la dispute qui est en force depuis quelque temps au sujet des six inspecteurs; M. McGrath semble l'accepter.

M. le maire fit remarquer que dans son humble opinion, le Dr Law recevait deux fois le salaire qu'il méritait; il ne peut donner le nombre exact d'heures qu'il met à la disposition de la ville, mais il croit qu'il reçoit le docteur est payé sur une base de \$6,000 à \$7,000 par année. Ce qui est si peu, le Bureau d'Hygiène ne conclut le maire n'est pas le mieux administré de la cité.

M. Stephens a constaté lui-même que le Dr Law ne consacrait pas tout le temps nécessaire à son département.

On prit enfin le vote et la clause fut défilée par 13 voix contre 8.

Pour — Hinchey, Nelson, Browne, Denny, Macdonald, Plant, Rice, Stephens — 8.

Contre — Champagné, Kent, Cherry, Cunningham, Desjardins, Forward, Hastey, Laroche, McGrath, Pepper, Racine, Slinn — 13.

Dr Law retiendra donc une solide prise sur son salaire de \$3,500. N'oubliez pas, amis, qu'il reçoit en plus une pittance du ministère de la Milice!

QUELQUES FAITS INTERESSANTS SUR LE CANADA

Les nouvelles cartes-postales mises en circulation à l'occasion de la Confédération contiennent de précieux renseignements sur les provinces du Canada, et sur l'industrie du pays. La plus forte comparaison est enregistrée au sujet des produits agricoles en 1868, les recettes étaient de \$13,000,000, en 1916, elles atteignent le chiffre de \$480,000,000. Suivent les comparaisons:—

	1867	1917
Provinces	4	9
Surface	540,000	3,729,665
Population	3,600,000	7,600,000
Chemins de fer (milles)	2,250	35,500
Grains	65,000,000	1,000,000,000
Timbres	669,000	\$23,000,000
Forêts	34,000,000	175,000,000
Mines	8,000,000	137,000,000
Pêcheries	6,000,000	31,000,000
Manufactures	50,000,000	1,300,000,000
Exportations	114,000,000	1,996,000,000

A LA SALLE SAINTE-ANNE

Il se jouait, hier soir, à la salle Ste-Anne une jolie, intéressante, et parfois empoignante pièce. Il est bien inutile de prétendre que la salle était remplie, mais ce que l'on peut prétendre sans crainte de se tromper, c'est qu'elle aurait dû l'être. S'il y a encore dans la capitale des amateurs du bon théâtre français, bien joué par des artistes comme ceux dont les noms vont suivre, ils peuvent se rendre à la salle Ste-Anne chaque fois qu'on leur en fera l'invitation.

La pièce qui se déroulait, hier soir, sur la scène avait pour titre Jean, le Cocher, cachant le personnage de Jean-Claude Thibault, le modèle de la vaillance et de l'honnêteté. Nous n'entreprendrons pas de faire ici l'analyse de cette pièce et d'apprécier l'exécution des rôles. Les rôles de femmes comme les principaux rôles d'hommes furent d'un naturel parfait, et les auditeurs surent le reconnaître. Voici la distribution des personnages:

Jean-Claude Thibault, Valhubert
Le comte Luigi d'Arezzo, Barry
Le général Roquebrune, Tremblay
Le colonel Henri, Duquesne
Philippe, Lefrançois
Morel, Mme Bella Ouellette
Geneviève, Mme Tremblay
Jeanne

Ce soir on jouera "Le secret d'une tombe". Il paraît que c'est beau et que ça vaut la peine d'être entendu.

INCENDIE A OKA

Oka, 17. — Les dépendances de l'hôtel de M. Joseph Charest ainsi que celles de la résidence de M. Joseph Chéné, ont été détruites par un incendie dans la nuit de samedi à dimanche. Les pertes s'élèvent à plusieurs milliers de dollars, partiellement couvertes par les assurances. Deux chevaux de prix ont péri dans cet incendie. La population d'Oka s'est portée au secours et a combattu le feu avec succès, car on craignait pour les maisons voisines. Le feu a éclaté à deux heures du matin.

LES ENSEIGNES

Le nouveau règlement concernant les enseignes électriques, proposé il y a quelques semaines par le maire Fischer, a été adopté hier soir par le conseil. Ce règlement exige qu'à l'avenir aucune enseigne électrique ne soit construite autrement qu'en métal ou en verre et illuminée de l'intérieur.

Il faudra que la demande pour une enseigne soit approuvée par le Bureau des Commissaires qui accordera une licence d'un an au prix de \$1 à \$10 selon les dimensions de l'enseigne.

La personne qui demandera la permission d'ériger une enseigne se rendra responsable de tous les dommages qui pourraient être réclamés à la municipalité.

Toute infraction au règlement sera passible d'une amende de \$50 ou d'une condamnation à la prison.

SUR LE FRONT ITALIEN

Rome, 17. — Le bulletin officiel "Regain d'activité sur toute la longueur du front hier. Le soir feu nourri d'artillerie de Versie à Jomiana et raid couronné de succès au sud-est de la Colina 247. Malgré une violente contre-attaque, on détruisit les positions ennemies. Nous remportâmes des mitrailleuses, des munitions et 275 prisonniers dont 11 officiers.

"Sur le front du Trentin et de la Carnie attaques d'artillerie sur les retranchements ennemis.

"Sur le front Julien notre artillerie s'est concentrée sur Biglia et Bodizzo. Nous avons bombardé les tranchées de Cande à Morasco et arrêté les convois de vivres.

"Ce matin à l'aurore notre puissante escadre aérienne attaqua les lignes de communication ennemies. Toutes nos machines revinrent sans encombre malgré la violente contre-attaque ennemie. Une machine ennemie fut descendue et les autres furent repoussées.

"Ce matin les hydroplanes ennemis jetèrent des bombes entre l'Isongo et le Carso. Ils firent quelques victimes et un léger dommage."

UNE CRISE
EN RUSSIE

Une nouvelle crise politique se déclare en Russie et plusieurs ministres donnent leur démission. On ne s'accorde pas au sujet de la question de l'Ukraine.

Petrograd, 17. — Trois membres du cabinet ont démissionné et une réunion spéciale du cabinet a été convoquée pour conjurer la crise. Les démissionnaires sont M. L. Shingareff, des Finances, le professeur Manuiloff, de l'Instruction publique et le prince Shavsky du département de la Bienfaisance.

Leur démission vient à la suite d'un désaccord au sujet de l'Ukraine et d'une région considérable de la Russie englobant une partie de l'ancien territoire du royaume de Pologne. La crise est produite sur un rapport que MM. Tereshchenko, ministre des Affaires étrangères et Teretelli, ministre des postes et des télégraphes au sujet de leurs négociations relatives à l'Ukraine.

Les ministres démissionnaires ont eu fait de s'élever contre la forme du rapport et ont déclaré que sans l'autorisation du gouvernement ces ministres ont pris la responsabilité de lier le gouvernement à une politique au sujet de l'Ukraine.

MM. Tereshchenko et Teretelli avaient été délégués simplement pour chercher une base possible d'entente avec l'Ukraine et n'avaient pas reçu le pouvoir pour engager le gouvernement.

Les démissionnaires critiquent le texte de la déclaration relative à l'Ukraine parce qu'elle abolit toute l'autorité du gouvernement provisoire dans l'Ukraine, et qu'elle ne laisse que "elle ne spécifie pas quels territoires comprendra l'Ukraine ou quelle sera la forme de gouvernement."

MM. Prokopovitch et Charnovsky ont été nommés ministres du Commerce et de l'Instruction publique respectivement.

Petrograd, 17. — Deux manifestations contre le gouvernement ont amené un échange de coups de feu, ici, à minuit. Plusieurs personnes ont été tuées et blessées. Cette fusillade a été apparemment causée par des balles égarées qui ont produit une panique dans laquelle les manifestants ont tourné fusils et mitrailleuses les uns contre les autres. La faction majoritaire du parti social-démocrate avait organisé les manifestations.

LA "MAISON
DE WINDSOR"

Tel est le nom que portera désormais la maison de la famille Royale, d'après la décision du Roi annoncée aujourd'hui au Conseil Privé.

Londres, 17. — A une réunion de son conseil privé au palais St-James, le roi George a annoncé aujourd'hui, que le nouveau nom de la maison et de la famille royale est celui de "Maison de Windsor".

MM. Lloyd George, Balfour et d'autres membres du cabinet, l'archevêque de Canterbury, M. Asquith et tous les membres des gouvernements coloniaux, actuellement à Londres assistaient au conseil privé qui a ratifié la décision. Le roi est originaire de la maison de Saxe-Cobourg-Gotha.

L'ECHÉVIN PLANT EST CONVINCU

L'échevin Plant a été un orateur zélé au conseil de ville, hier soir, en faveur de l'établissement d'un dépôt municipal de charbon. Il s'est prononcé carrément pour le projet Pinard et quand les édiles eurent entendu les remarques du visiteur du quartier Capital, ils acceptèrent le règlement proposé par M. Kent concernant l'émission de débentures au montant de \$60,000 pour l'établissement d'entrepôts nécessaires et de \$100,000 pour l'achat du charbon.

M. Plant dit que la ville est en position de signer des contrats avec trois compagnies américaines et qu'une quatrième compagnie a entamé des négociations. Nous pouvons obtenir 2,000 tonnes de charbon de la meilleure qualité, dit-il, et le coût initial et les frais de transport ne seront pas plus élevés que ceux qu'on accorde aux marchands locaux; par contre, comme les profits sont très élevés, la ville pourra vendre à meilleur marché.

Le prix de vente, d'après M. Plant, dépendrait du gérant; un bon gérant pourrait accomplir des merveilles et l'échevin a les yeux sur un homme qui ferait très bien l'affaire.

M. Nelson semble ridiculiser le projet de M. Plant. "Je ne crois pas que l'on puisse transporter facilement de si fortes quantités de charbon, même si on pouvait l'acheter aux mines."

M. Plant est tellement convaincu de ses avances qu'il invite un comité de cinq membres du conseil à étudier les offres qu'il a reçues.

Les règlements furent alors passés en deuxième lecture et le comité suivant fera rapport: le maire Fisher, MM. Hinchey, Pinard, Plant et Cunningham.

UN BARBU

Farnes, 17. — On annonce la mort à 90 ans, de l'homme le plus barbu de France. C'était un métallurgiste de Montluçon, du nom de Louis Conlon. Sa barbe avait trois mètres 35 de longueur et sa moustache un mètre 50 d'envergure.

LES DERNIERES
NOUVELLES

Gains anglais. — Von Bernstorff est nommé ambassadeur d'Allemagne à Copenhague. — Les Français reprennent les positions perdues sur la Meuse. — Vapeurs allemands capturés.

Londres, 17. — Officiel — Nous avons gagné légèrement du terrain pendant la nuit au nord-ouest de Wimenens sur le secteur de Nieuport, et de nos partis d'incursion à rencontré un grand détachement ennemi en face des positions allemandes. Après un vif combat nos troupes ont repoussé l'adversaire jusqu'à ses lignes et l'ont bombardé.

Paris, 17. — On mande de Seurich que von Bernstorff, ancien ambassadeur aux Etats-Unis, a été nommé ministre allemand à Copenhague, en remplacement du comte Brockdorff Rantzau.

Paris, 17. — Officiel — On signale une canonnade intermittente sur le front de l'Aisne et canonnade assez vive dans les régions de Cerny, des Cavaliers et de Cernoy.

En Champagne, les Allemands ont dirigé une autre attaque sérieuse contre le Teton, mais ils durent se tourner en désordre à leurs tranchées.

Nous avons maintenu nos gains de samedi.

Sur rive gauche de la Meuse nos troupes ont lancé une vive attaque à l'ouest de la côte 304. Jusqu'à présent nous avons entièrement reconquis toutes les positions restées aux mains de l'ennemi à la suite des actions du 28 et du 29 juin.

Des attaques allemandes ont échoué contre nos petits postes en Argoenne, dans le voisinage de Douaumont, et en Woivre, dans les environs de Regnière.

Londres, 17. — Officiel — Quatre vapeurs allemands ont été capturés par les destroyers anglais dans la Mer du Nord. Le "Brietzg", 1,455 tonnes, le "Pellworm", 2,270 tonnes, le "Heinrichsberg", 1,226 tonnes et "Marie Horn", 1,088 tonnes.

LA NOUVELLE LOI
DE LA TRAITE

Montréal, 17. — La Cour de Pratique, présidée par le juge Campbell-Lane, vient d'accorder ce matin un bref de prohibition contre le juge F. X. Choquette, commissaire des licences, et M. L. H. Boileau, percepteur du revenu, au sujet de la mise en vigueur de la loi de la traite des liqueurs, à la demande de M. Jos. Goudbot, restaurateur, et des deux hôtels Senate Restaurant et Cambridge Café.

Le 23 juin dernier, les propriétaires de ces buvettes comparaissent devant le commissaire des licences sous l'accusation d'avoir vendu des liqueurs à un certain nombre de clients, qui les ont consommés sur place, sans les avoir payés chacun individuellement, et d'avoir ainsi négligé et ignoré sciemment la nouvelle loi prohibant la traite. La cause fut alors plaidée le 7 juillet, en présence du juge F. X. Choquette, les accusés, représentés par M. Peter Bercoitch, prétendirent que le tribunal outrepassait ses droits dans l'espèce, puisque la loi de la traite était ultra vires. Le juge Choquette entendit la cause quand même, nonobstant les réclamations des restaurateurs. C'est afin de prévenir un jugement que les requérants présenteront hier matin, par l'entremise de M. Bercoitch, un bref de prohibition. Ce dernier prétend que le commissaire des licences ne possède point la juridiction voulue pour juger cette affaire, puisque la loi provinciale au sujet de la traite est anticonstitutionnelle; toute cette question relève du gouvernement fédéral qui seul a droit de légiférer en ces matières qui concernent le commerce.

Le juge Campbell-Lane s'est rendu à la demande des requérants et permit l'émission du bref de prohibition contre le juge Choquette.

LE COMMERCE ALLEMAND